N° 208 (5e Année-258)

Rédaction et Administration
75, Rue Dareau, PARIS.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnements et Concours
75, Rue Dareau, PARIS.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale — Hebdomadaire

Soldats fauchés par une automobile

Encore un terrible accident causé par une automobile lancée à toute allure. Les victimes sont de malheureux soldats qui, au soir d'une longue marche, revenaient joyeusement vers leur caserne. Un chauffeur âgé de vingt ans, au

Lire la suite page 2.)

CETTE PUBLICATION PARAIT LE MERCREDI : 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10c le numéro. EN VENTE PARTOUT

La chute d'une cambrioleuse.

Un fracas épouvantable de vitres brisées retentissait dans la cour d'un immeuble du passage Saint-Bernard. Les locataires accoururent et constatèrent qu'une femme, étrangère à la maison, venait de tomber sur une marquise en verre. Les jambes seules avaient traversé la fragile toiture, et elle demeurait suspendue dans le vide.

C'était une cambrioleuse, qui, surprise dans les combles, avait voulu s'enfuir par les toits et était tombée.

VIOLATION D'UNE SÉPULTURE ROYALE

Le tombeau de la duchesse de Gênes, mère de la reine douairière d'Italie, a été violé par des malfaiteurs demeurés inconnus.

Une descente de police a eu lieu dans la basilique de Superga, près de Turin, où se trouve ce tombeau, pour établir comment les cambrioleurs se sont introduits dans la crypte royale et quels objets ils ont enlevés de la tombe profanée de la duchesse de Gênes mère.

Les malfaiteurs, après s'être emparés d'une barre de fer qui leur servit de levier, pénétrèrent chez un marchand de bois, où ils volèrent deux échelles qui leur permirent d'atteindre une fenêtre dont ils firent sauter les barreaux de fer.

Entrer dans la crypte était dès lors chose facile. Les cambrioleurs firent descendre la seconde échelle dans le corridor et s'y glissèrent. Ils purent rapidement briser les briques, qui fermaient provisoirement le sépulcre, puis ils dévissèrent le premier cercueil de noyer, et au moyen de ciseaux et d'un acide, ils enlevèrent le couvercle de la seconde bière, en zinc, et le cadavre de la défunte apparut aux malfaiteurs à travers le cristal du troisième cercueil, en plomb, celui-là. Sans hésitation, ils brisèrent ce cristal, enlevèrent des voiles et linges et arrachèrent les boucles d'oreilles, perles et brillants, en déchirant le lobe d'une oreille.

Les profanateurs de la tombe princière avaient eu soin de couper les fils du téléphone et du télégraphe, de sorte qu'ils eurent le temps de disparaître et de mettre leur butin en lieu sûr avant que la police ne fût prévenue.

Soldats fauchés par une automobile

(*Suite*)

service d'un marchand d'automobiles, rentrait à Chambéry, revenant de la direction de Lyon. Il marchait à vive allure, ses phares d'avant éteints; il avait à peine traversé le bourg de Cognin qu'il entrait en plein dans les derniers rangs de la 8e compagnie du 97e de ligne, revenant d'une marche.

Une dizaine de soldats, presque tous élèves caporaux, ont été renversés et plus ou moins grièvement blessés; deux, notamment, étaient sérieusement contusionnés. L'un deux, presque mourant, a été transporté en piteux état chez un capitaine, dont l'habitation est voisine du lieu de l'accident. Le choc a été si violent que le sac du malheureux troupier a été complètement lacéré et sa gamelle projetée dans l'auto.

Le chauffeur, arrêté, exprime les plus sincères regrets. Mais un sergent a une jambe brisée. Le soldat si gravement blessé transporté à l'hôpital, avec une fracture au crâne, succomba à ses blessures.

Les autres sont soignés à l'infirmerie; leur état n'inspire plus aucune inquiétude.

Un trésor dans une boîte aux lettres

Le facteur qui faisait la levée de la boîte placée à l'entrée de la gare de Strasbourg éprouva l'autre jour une vive surprise. Parmi tout un stock de cartes postales illustrées s'étalaient des banknotes allemandes, anglaises et américaines, d'une valeur totale de plus de 1 200 francs. Après avoir attendu vainement une dizaine de minutes dans l'espoir de voir arriver l'expéditeur étourdi qui avait fourré ses billets de banque dans la boîte, le facteur porta la petite fortune au bureau du ressort.

La police, avertie de cette trouvaille, s'enquit dans les hôtels voisins de la gare, et apprit ainsi qu'une Américaine, de passage à Strasbourg, venait de signaler la disparition de tout son avoir : soit 240 dollars en billets de banque. L'étrangère déclarait qu'elle ne pouvait s'expliquer la chose et qu'il y avait eu certainement vol.

Sur une question qui lui fut adressée, la dame reconnut qu'elle avait mis à la boîte de la gare un certain nombre de cartes postales illustrées. Dès lors, tout s'expliqua, et l'étrangère étourdie rentra en possession de son argent.

Un nouveau scandale policier à New-York

L'émotion des procès Becker et Lefty Louie est à peine calmée que déjà un scandale plus considérable surgit pour achever de discréditer l'administration de la police américaine.

Une tenancière de maison close, qui déjà avait révélé les redevances qu'elle payait à la police, n'a pas hésité, ayant reçu des lettres anonymes la menaçant de mort, à confirmer ses déclarations, disant comment les femmes paient, chaque année, des millions à la police pour s'assurer ce qu'elle appelle pittoresquement « sa protection », bien que les maisons closes ne soient pas tolérées aux États-Unis.

La police, qui aime l'ordre dans les comptes, avait organisé tout un service de contrôle des primes versées. Chaque pensionnaire avait une carte que le percepteur des taxes secrètes poinçonnait à chaque versement. Sur les sommes perçues, on prélevait l'argent nécessaire à l'entretien d'un tribunal d'arbitrage, chargé de départager les pensionnaires en cas de conflit entre elles. La protection accordée consistait surtout en un règlement discret de toutes les aventures survenant aux clients, règlement toujours conçu au mieux des intérêts de la maison, source inépuisable de revenus pour la police.

Un crime sadique dans un hôpital

Une jeune fille de 18 ans décédait récemment à l'hôpital d'Aix, en Provence, où elle avait été admise peu de jours auparavant. Après la mort, le cadavre avait été placé provisoirement à l'amphithéâtre.

Le lendemain, au moment des obsèques, on s'aperçut que, durant la nuit, la jeune défunte avait été victime d'un abominable attentat. Un médecin légiste, commis par le Parquet, a fait des constatations tellement révoltantes, que nous renonçons à les décrire. La justice enquête, mais, dès aujourd'hui, un employé de l'hospice sur lequel pèsent certaines présomptions a été invité à se tenir à la disposition du juge d'instruction.

Un enfant de trois ans sabote un dossier

La cour d'assises de Wilwaukee (Etats-Unis) s'était réunie pour juger Mme Marthe Sperbacher, accusée d'assassinat.

Le jury venait de se constituer et le président allait commencer l'interrogatoire, lorsque tout à coup, visiblement perplexe, il s'arrêta. Les pièces du dossier étaient tellement couvertes de griffonnages qu'elles en étaient devenues indéchiffrables. Impossible de les consulter et par conséquent impossible de commencer l'exposé.

La cour dut ordonner le renvoi de l'affaire à une date ultérieure, jusqu'à ce que le dossier eût été reconstitué.

Une enquête a établi que le dossier de l'affaire était tombé entre les mains de l'enfant du greffier, un bébé de trois ans, qui s'était amusé à en barbouiller toutes les pièces.

Les papiers du mari

Une ouvreuse dans un théâtre parisien intente contre son mari un procès en divorce basé sur les brutalités dont elle serait l'objet de la part de celui-ci, brutalités telles que, sur les conseils de sa mère, la jeune femme, même avant l'ordonnance du juge conciliateur, n'entretenait plus aucun rapport avec son mari qui, au domicile conjugal, où il continuait à habiter, communiquait avec elle par de petits billets laissés sur la table de la salle à manger — seule pièce de l'appartement où il eût accès — et dont voici quelques échantillons :

« Demande donc à ta mère si je peux me permettre d'avoir accès dans ta chambre à coucher. Mets-moi la réponse sur ce papier. Sans quoi, il y a toujours de la place pour moi sur un fauteuil. Je puis passer la nuit là pour ne pas être désagréable à ta mère. »

Du même à la mère, autre billet, sous forme poétique, mais totalement exempt d'amabilité :

« Un jour viendra où je te ferai taire.
En venant moi-même te botter le derrière.
Le jour que tu seras crevée.
La société sera bien débarrassée. »

Et ce troisième, tout à fait pratique :

« Je voudrais avoir de l'eau. Comme je ne puis jamais aller dans cette cusine, vous seriez bien aimable de me remplir mon broc, madame, s. v. p. ! Il n'y a plus de bougie. Il faudra encore que je crie pour en avoir. »

Enfin ce dernier billet du mari à sa femme :

« Au sourire de la Joconde.

« Quand une femme ne se sent pas capable de remplir ses devoirs d'épouse, elle devrait au moins avoir le courage de demander le divorce. Mais, conseillée par sa noble mère, elle n'ose pas. C'est pourquoi ce sera toujours l'éternel refrain : « Faut que je demande à ma mère... »

Le tribunal ne s'est pas encore prononcé.

Un incendiaire de 14 ans

La semaine dernière, le feu se déclarait, pour la quatrième fois en dix jours, dans une maison de la place des Célestins, à Lyon. Les pompiers ayant constaté la présence de plusieurs foyers parfaitement distincts, le commissaire du quartier de la Bourse n'eut pas de peine à deviner que les incendies étaient dus à une main criminelle. En faisant des recherches dans la maison, on trouva dans les caves, contre une séparation en planches, un paquet de sarments enflammés. Ces sarments ayant été dérobés dans une cave appartenant à un fabricant de lingerie, qui occupe l'entresol et le premier étage de la maison, les recherches s'orientèrent sur le personnel de ce négociant.

Un jeune employé, âgé de quatorze ans, habilement interrogé, reconnut qu'il avait essayé, à deux reprises différentes, dans la journée, le matin à sept heures et le soir à neuf heures, de mettre le feu : la première fois dans les greniers, la deuxième fois dans la cave.

— J'avais dérobé, dit-il, une brassée de sarments dans la cave de mon patron et je l'avais arrosée de pétrole. J'étais rentré ensuite au magasin, d'où j'assistai à l'arrivée émouvante (*sic*) des pompiers. La deuxième fois, je n'eus pas l'avantage (*sic*) de les voir. Je ne me doutais pas des conséquences que pouvait avoir mon acte et je n'avais pas l'intention de continuer, les deux premières expériences m'ayant satisfait.

Le jeune incendiaire a été écroué.

La peur qui tue

Un habitant d'Auriébat a été trouvé râlant, à six heures du matin sur la voie ferrée, entre Tarbes et Vic-en-Bigorre. Ce malheureux était parti la veille au soir, à huit heures. Effrayé par les allures équivoques de deux voyageurs, il avait ouvert brusquement la portière, et, en voulant aller dans un autre compartiment, était tombé sur la voie. Un autre voyageur qui se trouvait avec la victime suivit le même chemin et changea de wagon.

Le Parquet de Tarbes a ouvert une enquête pour rechercher les deux voyageurs qui effrayèrent la victime et éclaircir le mystère qui entoure cette bizarre affaire.

La victime a été transportée à l'hôpital de Vic-en-Bigorre, où elle a subi l'opération du trépan.

CONCOURS N° 47 (8 Séries).

Correspondant de guerre aux Balkans

PREMIÈRE SÉRIE (*Voir la notice page 11*)

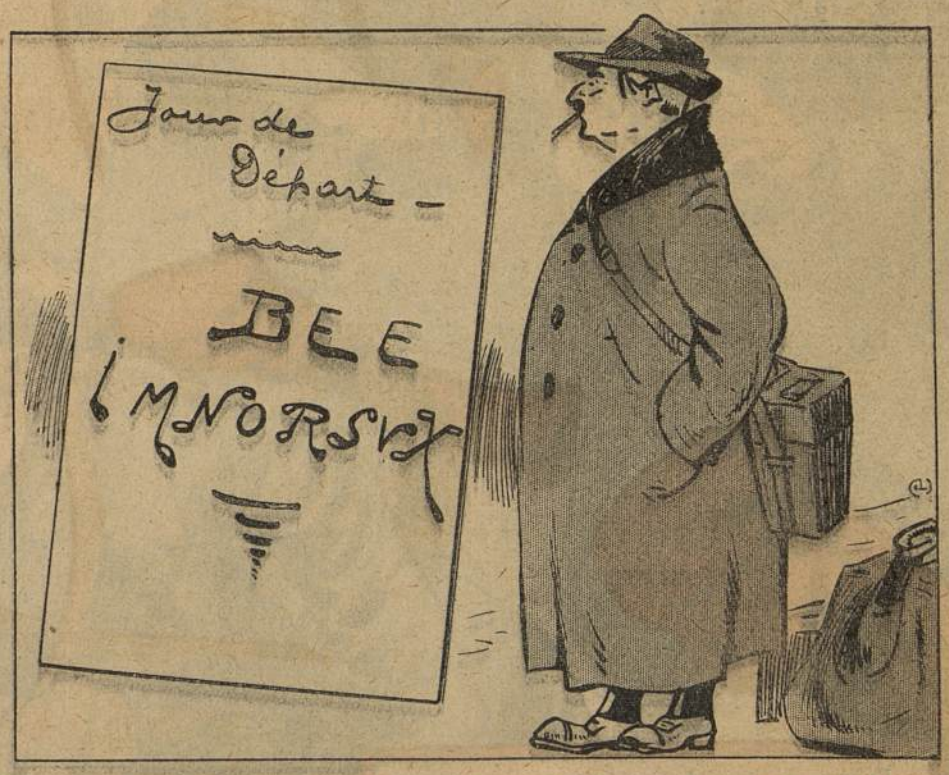

LISTE DES PRIX

1er Prix : Un superbe cartel bois façon noyer ciré, mouvement quinzaine, sonnerie, indécomptable. — 2e et 3e Prix : Une très jolie poignée de canne en argent. — 4e et 5e Prix : Une ravissante pendulette (nickel). — 6e au 10e Prix : Une magnifique pochette en peau de porc. — 11e au 20e Prix : Un splendide pot à tabac cuivre repoussé. — 21e au 30e Prix : Un délicieux porte-cartes. — 31e au 50e Prix : Un très beau rasoir mécanique. — 51e au 100e Prix : Une merveilleuse glace de poche. — 101e au 150e Prix : Un joli porte-crayons-porte-plumes.

Lire page 10 : **L'HOMME AUX DINDONS,** *conte de Noël*

Les Faits-Divers de la Semaine

UN ENCAISSEUR ATTAQUÉ. — Une audacieuse agression à main armée a été commise à la nuit tombante, contre un encaisseur de la Compagnie du gaz, qui effectuait une tournée dans l'impasse Saint-Gilles, alors déserte. A 5 heures, un individu surgit de l'ombre et frappa l'encaisseur à la poitrine d'un coup de couteau, puis chercha à couper la courroie de sa sacoche. Celui-ci, qui est très vigoureux, envoya le malfaiteur rouler sur le sol d'un coup de poing et d'un coup de pied. Il fut aussitôt assailli par un second bandit, qui lui porta un violent coup de couteau dans le dos. Par bonheur, l'encaisseur ne fut pas blessé et fit subir au second bandit le même sort qu'au premier. Les agresseurs prirent la fuite. L'employé était porteur de 600 fr. Une battue a été organisée par la police dans une pépinière, où les bandits ont dû se réfugier. TROYES.

NOYÉ. — Après une journée de fête, un marinier rentrait au moulin où il était employé. Une passerelle relie le moulin à la rive. Légèrement gris, le marinier s'engagea sur la passerelle. Mais il buta contre les fils de fer servant de garde-fou. Un piquet céda : les fils se rompirent et l'infortuné tomba dans la rivière où il se noya. SENUC.

TERRIBLE CHUTE. — Sur le toit d'une maison, un ouvrier ferblantier était occupé à faire une réparation. Tout à coup, il glissa et, ne pouvant se retenir, tomba sur le sol d'une hauteur de huit mètres. On releva le malheureux qui se plaignait de violentes douleurs internes et on craint des complications. BESANÇON.

ACCIDENT DE CHASSE. — Pendant une partie de chasse, un instituteur tenait son fusil à la bretelle, le canon en bas. L'arme s'accrocha à un arbuste et le coup partit. Le chasseur reçut toute la charge dans le mollet gauche. On ne peut se prononcer sur les conséquences de cette blessure. THILLOT-SOUS-LES-COTES.

LA MAIN ET LA BAGUE

Grand roman policier

PAR A. K. GREEN

(Traduction de J. Heywood)

CHAPITRE XVIII

LA BAGUE *(Suite.)* *

« Vous n'ignorez pas que la veuve, dans un de ses moments lucides, a prononcé certaines paroles devant avoir pour objet de guider la justice dans ses recherches. *Main... bague...* ne cessait-elle de répéter, comme pour faire entendre que la main qui l'avait terrassée portait une bague.

« Pour en avoir le cœur net, j'ai fait ce matin une expérience qui m'a semblé décisive. Me plaçant devant la pendule de Mme Clemmens dans l'attitude où il est permis de supposer que se tenait la défunte, au moment du crime, j'ai prié mon greffier de prendre une bûche et de faire le geste de me frapper par derrière. Comme il abaissait son bras, j'ai légèrement tourné la tête, ce qui m'a permis de me rendre compte que la seule partie de sa personne visible pour moi, dans cette position, c'était sa main. J'eus également l'impression très nette du reflet d'une bague que je lui avais préalablement fait passer au doigt.

« M. Hildreth, nous le savons, avait l'habitude de porter une chevalière. Il a lui-même jugé cette circonstance compromettante pour lui, puisqu'on l'a vu retirer sa bague à l'audience. Vous êtes-vous assurés si M. Morgan se trouve dans le même cas ?

Hickory baissa la tête d'un air penaud.

— Vous oubliez peut-être, M. le Procureur, la bague que j'ai ramassée dans la salle à manger de Mme Clemmens ? objecta M. Byrd.

— Nullement, répondit M. Ferris, non sans brusquerie. Mais miss Darrell a déclaré péremptoirement que ce bijou lui appartenait. Je n'ai aucune raison de douter de sa parole. Si vous arrivez à me prouver que M. Morgan avait cette bague au doigt lorsqu'il est entré chez sa tante — ce qui n'est pas encore démontré, non plus, soit dit en passant — je verrai, peut-être, à modifier mon opinion. Jusque-là, je continuerai à tenir M. Hildreth pour coupable.

M. Byrd, qui ne voulait pas révéler à M. Ferris l'incident de la cabane, ne sut que répondre. Sachant à quel point Hickory devait être tenté d'appuyer son dire par tous les arguments possibles, il regarda son collègue avec inquiétude. Mais le policier était homme de parole : il ne desserra pas les dents.

Sur ces entrefaites un agent se présenta, porteur d'une lettre pour M. Ferris, ce qui fournit aux deux hommes l'occasion d'échanger quelques mots en particulier.

— Que pensez-vous de son raisonnement ? demanda M. Byrd à voix basse.

— Je ne dis pas qu'il ait tort.

— Mais l'attitude de miss Darrell, ses paroles ?...

— Elle croit Morgan coupable, évidemment. Mais cela ne prouve pas qu'elle ait raison.

Ils n'eurent pas le temps de se concerter davantage, car le procureur achevait de lire sa lettre.

— Nous sommes, décidément, voués aux coïncidences, s'écria-t-il en levant sur ses compagnons un regard contrarié. Il suffit que j'aie parlé d'une lacune, pour qu'aussitôt quelqu'un s'offre à la combler. Lisez vous-mêmes !

Il leur tendit la feuille, qui contenait les lignes suivantes, d'une écriture visiblement déguisée :

Si M. Ferris veut connaître la vérité, s'il admet que les apparences puissent tromper quelquefois, il n'a qu'à demander à miss Darrell pourquoi elle a réclamé, comme sienne, la bague trouvée dans la salle à manger de Mme Clemmens.

— Eh bien ? Qu'est-ce que vous dites de cela ? demanda le procureur.

— C'est encore un coup de la vieille Sally Perkins ! opina Hickory.

— Naturellement, appuya M. Byrd, d'un air soulagé. L'affreuse mégère s'impatiente des lenteurs de la justice.

M. Ferris ne fut pas de cet avis.

— Ce n'est pas le langage d'une femme du peuple, fit-il, le front soucieux. D'ailleurs, comment aurait-elle eu connaissance de l'incident de la bague ? Les personnes qui en ont été témoins ne sont pas de celles qui bavardent à tort et à travers.

— Qui donc aurait écrit cette lettre, selon vous, M. le Procureur ? interrogea le détective.

— Je compte sur vous pour le savoir.

Hickory prit la lettre, qu'il examina minutieusement. Tout à coup un éclair de satisfaction brilla dans ses yeux.

— Je crois pouvoir vous dire par qui ces lignes ont été écrites, affirma-t-il.

— Eh bien ?

Pour toute réponse, Hickory posa le bout de son index sous le nom contenu dans le billet.

— Par miss Darrell ? s'écria M. Ferris, incrédule.

— En personne, déclara le policier avec importance.

— Qu'est-ce qui vous le fait penser ?

— C'est que j'ai eu des lettres de miss Darrel entre les mains et que j'ai pu observer la manière dont elle signe son prénom. Dans le cas présent elle a très bien déguisé son écriture, sauf en ce qui concerne le mot Béatrice, où elle se trahit... Comparez vous-même, M. le Procureur, ajouta Hickory en tirant de son calepin une demi-feuille de papier à lettre, sur laquelle étaient tracées quelques lignes, suivies de la signature « Béatrice ».

La ressemblance sautait aux yeux. Le Procureur et M. Byrd durent en convenir tous les deux, malgré l'invraisemblance d'une pareille démarche de la part de miss Darrel.

Quant au détective et à Hickory, ce qu'ils savaient des sentiments de la jeune fille leur permettait de supposer qu'elle en était venue à cette extrémité, poussée par le remords, et par l'inquiétude mortelle qu'elle devait éprouver au sujet de M. Hildreth, dont la tentative de suicide avait dûment été rapportée par le journal de la localité.

CHAPITRE XIX

LA CRISE

Depuis le jour fatal où Mme Clemmens avait trouvé la mort, Me Ormond ne connaissait plus un instant de tranquillité. Du matin au soir, il se mettait l'esprit à la torture pour essayer de comprendre l'attitude qu'avait eue Béatrice Darrell en cette circonstance, les

*Voir les numéros 193 à 207.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN DOUBLE CRIME. — Vers six heures du matin, un domestique au service d'un cultivateur arrivait à la ferme de son patron. La maison d'habitation était encore fermée, mais la porte était entr'ouverte. Il la poussa.

A peine entré, il recula épouvanté. Le cadavre de son patron, vêtu seulement d'une chemise, gisait à plat ventre sur des bottes de paille qui achevaient de se consumer. Le cultivateur portait derrière la tête une blessure semblant avoir été faite avec un instrument contondant.

Accompagné d'un voisin, le domestique visita la maison. Dans une pièce voisine de la cuisine, les deux hommes découvrirent, couché sur des bottes de paille en feu, le corps de la servante, âgée de 60 ans. D'une large blessure à la tête, le sang s'échappait avec abondance.

Le courant d'air provoqué par l'ouverture de la porte avait enflammé subitement les bottes de paille et les deux hommes n'eurent que le temps d'enlever le cadavre pour éviter qu'il ne fût carbonisé. CAPELLE-LES-GRANDS.

TUÉ PAR UN BRANCARD. — En compagnie d'un ami, un propriétaire regagnait en auto son domicile. Ils croisèrent sur la route une charrette dont le cheval effrayé se mit brusquement en travers de la route. Un brancard atteignit au ventre l'ami du propriétaire, qui fut jeté hors de l'auto. Il succomba à une hémorragie interne. MARCILLY-SUR-EURE

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la caserne du 51e d'artillerie des ouvriers travaillaient. L'un d'eux s'engagea sur une solive en fer, au premier étage, pour fixer des solives en bois. Il perdit l'équilibre et tomba, la tête la première, sur les poutres de fer qui forment l'armature du plancher du rez-de-chaussée. Le malheureux s'est fracturé le crâne. NANTES.

TOMBÉE DANS UN PUITS. — Venue chez sa fille souffrante pour faire les travaux du ménage, une veuve se rendit au puits de la maison et puisa de l'eau. En voulant saisir le seau qui remontait, elle perdit l'équilibre et tomba au fond du puits. Quand on la retira, elle avait cessé de vivre HAZEBROUCK.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

PUGILAT DE FAMILLE

Le tribunal correctionnel est appelé à dire le dernier mot sur une bataille mémorable, au dire des plaignants, qui eut lieu entre un gendre et ses beaux-parents.

Les belligérants sont de nouveau en présence sous l'œil de la justice.

Un des partis représenté par le gendre, Etienne Follinet, siège au banc des prévenus.

L'autre, farouche et solennel, composé du beau-père et de la belle-mère, se dresse à la barre des plaignants.

Quant à l'épouse, elle comparaît seulement pour donner les renseignements que réclament les magistrats.

Elle a un œil au beurre noir et larmoie abondamment de l'autre.

Le beau-père, lui, porte son bras en écharpe; mais, au cours de la discussion, il le sort continuellement pour gesticuler, de sorte que sa blessure ne paraît pas aussi grave qu'il le prétend.

La belle-maman a le nez écrasé, et, en parlant, sa voix, par suite de cette blessure nasale, prend des intonations de trompette enrhumée.

LE PRÉSIDENT, *au prévenu.* — On vous reproche de vous être livré à des voies de fait sur la personne de votre beau-père et de votre belle-mère.

LE PRÉVENU. — Ce sont eux qui le disent... Beau-papa porte son bras en écharpe, s'il se l'est foulé c'est en cognant sur moi.

LE PRÉSIDENT. — Et votre belle-mère qui a le nez écrasé ?

LE PRÉVENU. — C'est elle-même qui s'est fait ce dégât. On se chamaillait, elle s'est retournée brusquement pour sortir, et elle s'est cognée le nez contre la porte... plouf!... Ah ! c'te tête qu'elle a faite ! (*Il se met à rire.*)

LA BELLE-MÈRE. — C'est vous qui aviez laissé la porte ouverte tout exprès pour que je me cogne !

LE PRÉVENU. — Pourquoi que vous accusez pas aussi le menuisier qui a fait la porte, pendant que vous y êtes?

(*Le beau-père est appelé à déposer.*)

LE PRÉSIDENT. — Levez la main.

(*Il lève les deux.*)

LE PRÉSIDENT. — La main droite suffit.

LE PLAIGNANT. — Comme je ne distingue jamais du premier coup ma main droite de ma main gauche, je lève les deux, c'est plus sûr.

LE PRÉSIDENT. — Dites-ce que vous savez.

LE PLAIGNANT. — Je sais que mon gendre est un pochard, et quand il est saoul, ah ! on en voit de belles à la maison !... Faut que je vous raconte une anecdote qui va vous donner une idée de ce que ce monsieur est capable de faire quand c'est qu'il a bu !

LE PRÉVENU, *tout piteux.* — Allons bon ! le v'là qui déballe une vieille histoire que ma femme m'avait pardonnée, qu'on avait dit qu'on n'en parlerait plus.

LE PLAIGNANT. — On avait dit qu'on n'en parlerait plus entre soi puisque nous le savions, mais au tribunal faut bien que j'en parle, puisqu'il ne le sait pas... Figurez-vous, messieurs les juges, qu'un jour il ne rentre que la nuit !...

LE PRÉVENU. — C'était pour la fête d'Isidore, un copain à moi !

LE PLAIGNANT, *sèchement.* — Pardon ! c'était le jour de la Saint-Pancrace.

LE PRÉVENU. — Parce qu'on avait remis sa fête à ce jour-là, vu que sa femme avait un cor qui l'empêchait de marcher.

LE PLAIGNANT. — Monsieur rentra donc à des minuit... et dans quel état !... saoul comme tous les Polonais de la Pologne !...

LE PRÉVENU. — Je l'avoue, ce jour-là, j'étais un peu éméché.

LE PLAIGNANT. — Il entre dans sa chambre, le chapeau sur l'oreille, la cigarette au bec, chantant un refrain de café-concert...

LE PRÉVENU. — Qu'est-ce que vous en savez, vous n'y étiez pas ?

LE PLAIGNANT. — C'est votre femme qui me l'a dit... cette pauvre victime!... Alors, savez-vous ce que ce gueux a fait, messieurs les juges?... Ce saligot-là a ouvert la porte de l'armoire à glace de sa femme, et il a souillé toute la lingerie comme si qu'il avait été dans une vespasienne !...

LE PRÉVENU, *tout piteux.* — Je me croyais encore sur le boulevard, j'savais pas ce que je faisais. (*Pleurnichant.*) Ma femme me l'avait pardonné. (*Criant.*) N'est-ce pas que tu me l'avais pardonné, Euphrasie ?

LA FEMME. — Oui, mon lichen !

LE PLAIGNANT. — Est-ce que vous croyez tout de même que ce sont des choses à faire... de pleurer dans l'armoire à glace de sa femme ?

LE PRÉSIDENT. — Arrivez à la scène du pugilat.

LE PLAIGNANT. — C'est arrivé comme ça, à propos de bottes... On parlait justement de chaussures... un mot en amène un autre... Vous savez ce que c'est quand on s'eng... bouche, monsieur le président?... On finit par se cogner dessus!... Si bien que j'en ai eu le bras démoli...

LE PRÉVENU. — D'avoir cogné sur moi !... que vous m'avez donné un coup de poing sur la tête que je pourrais, moi aussi, porter ma tête en écharpe !

LE PRÉSIDENT. — Enfin, qui a commencé?

LE PLAIGNANT, *désignant le prévenu.* — C'est lui.

LE PRÉVENU. — C'est lui !

(*On introduit belle-maman.*)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

AUDACIEUX BANDITS. — Vers cinq heures et demie du soir, en pleine ville, a été commis un acte de banditisme vraiment inimaginable.

Une femme âgée de 36 ans se trouvait seule chez elle, son mari n'étant pas rentré de Roubaix, où il travaille à l'usine. Soudain, elle entendit des bruits de pas dans le couloir. Deux hommes ayant ouvert la porte, qui n'était pas verrouillée s'avançaient vers la cuisine, où elle était occupée à franger des tapis. L'un avait la figure dissimulée par un masque ; l'autre avait une fausse barbe et tous deux brandissaient un revolver.

— Il nous faut 100 francs, menacèrent-ils, ou l'on te tue !

Plus morte que vive, la pauvre femme répondit qu'elle n'avait pas chez elle une aussi grosse somme, et les bandits durent se contenter des 15 francs qu'elle leur versa. Ils ne quittèrent la maison qu'après avoir essayé d'abuser d'elle ; mais elle leur résista avec un tel courage qu'ils ne purent arriver à leurs fins. TOURCONNG.

UN PROPRIO FÉROCE. — Sous prétexte qu'un télégraphiste réparait des fils sur son habitation, un propriétaire, âgé de 55 ans, indigné qu'un homme ait osé poser le pied sur sa propriété, lui tira un coup de revolver. Par bonheur, la balle n'atteignit pas son but. L'irascible proprio sera poursuivi. AVESNES.

LA MORT DES FIANCÉS. — Désespérés du refus que leurs familles opposaient à leur mariage, deux jeunes gens résolurent de mourir. Ils se rendirent sur le bord du canal de Calais à Stomer, déposèrent sur la berge : lui, son pardessus, elle, son manteau, et tous deux se jetèrent à l'eau. On ne retrouva que le corps de la jeune fille. CALAIS.

TOMBÉ SOUS UN TRAMWAY. — En passant cours Saint-Jean, un homme de 62 ans qui conduisait une voiture de papeterie, fut jeté sur le sol par suite de la rupture d'un essieu. Un tramway passait qui heurta le vieillard, lequel se trouva engagé sous le marchepied. le blessé a été transporté à l'hôpital. BORDEAUX.

explications que lui avait fournies la jeune fille étant loin de le satisfaire.

— Cette bague, surtout ! se disait-il. Quelle raison a-t-elle pu avoir de la prendre, de dire que ce bijou lui appartenait ?

A chaque instant le malheureux avocat était tenté d'avoir avec sa protégée une explication définitive. Tout lui semblait préférable à cet état d'incertitude, à ce manque de confiance réciproque, dont l'effet ne pouvait être que d'élargir encore la brèche qui les séparait.

Béatrice, cependant, se montrait de plus en plus réservée avec lui, évitant sa présence et se gardant bien de s'ouvrir à lui de la cause des soucis mortels qui la rongeaient.

L'absence inexpliquée de la jeune fille, le jour d'orage où elle avait fait l'expédition que l'on sait, ajouta considérablement à l'inquiétude de Me Ormond, qui la vit désormais dans une fièvre d'impatience comme si elle se fût attendue, d'heure en heure, à recevoir quelque nouvelle de la plus haute gravité.

Le soir de la tentative de suicide de Me Hildreth, l'avocat entra dans la pièce où se tenait miss Darrell.

— J'apporte une nouvelle qui vous intéressera sans doute, Béatrice, fit-il à brûle-pourpoint. L'assassin de Mme Clemmens vient de se pendre.

Le visage de miss Darrell devint livide, ses mains se crispèrent aux bras du fauteuil où elle était assise. Mais pas un mot ne lui échappa. On eût dit qu'elle s'attendait à quelque chose de pareil.

Une amère jalousie piqua le cœur de Me Ormond.

— Cela n'a pas l'air de vous surprendre, fit-il d'une voix étranglée. Vous saviez donc à quoi vous en tenir sur cet homme... vous l'aimiez peut-être ?

Toujours pas de réponse.

L'avocat se prit la tête à deux mains, comme s'il eût craint qu'elle n'éclatât.

— Répondez-moi donc, reprit-il, incapable de se maîtriser plus longtemps. Connaissez-vous, oui ou non, ce Gouverneur Hildreth ?

— Gouverneur Hildreth ? répéta la jeune fille avec angoisse. C'est de M. Hildreth que vous parliez ?... Oh ! non, n'est-ce pas, ce n'est pas lui qui s'est donné la mort ?...

Un rire amer convulsa les traits de Me Ormond.

— Hé ! de qui voulez-vous donc que je parle ? s'écria-t-il durement. Quel autre que lui accuse-t-on d'avoir tué Mme Clemmens ? Perdez-vous la tête, Béatrice ?

— Oui, oui, je suis folle ! répondit-elle en se détournant. Ne faites pas attention à ce que je dis... Quand est-ce que c'est arrivé ?...

Puis, avant qu'il eût eu le temps d'ouvrir la bouche, elle tourna vers lui un visage défiguré par l'horreur.

— Est-il mort ?... murmura-t-elle d'une voix défaillante.

— Non, il n'est pas mort. On l'a transporté à l'hôpital dans un état lamentable, mais il paraît qu'il en reviendra.

— Dieu soit loué ! Dieu soit loué ! fit-elle par deux fois.

Après un instant de silence, la jeune fille se leva brusquement.

— Qu'avez-vous donc, Béatrice ? demanda Me Ormond, effrayé de l'air de résolution farouche qui venait de se répandre sur les traits de sa compagne... Où allez-vous comme cela ?

— Ne me le demandez pas, je ne saurais vous le dire. Ce que j'ai à faire n'a de nom dans aucune langue... Quant à vous, mon cousin, ne tardez pas à vous mettre en œuvre pour faire rendre à M. Hildreth sa liberté. Il n'a pas commis le crime dont on l'accuse. Innocent, il n'a pu supporter la honte de se voir traîner en prison. S'il meurt, comme il ne manquera pas d'arriver si on ne le relâche, ce sera un scandale, une honte, un meurtre, entendez-vous ?

— Mais, Béatrice !...

— Ah ! ne discutez pas. C'est une question de vie ou de mort, vous dis-je, s'écria fiévreusement Miss Darrell. Je sais bien ce que vous allez m'objecter... Vous vous dites que ce que je vous demande est impossible, qu'on ne peut songer à faire mettre en liberté un prévenu sans que son innocence soit démontrée, reconnue... Mais pour un avocat de votre intelligence, rien n'est impossible. Il doit y avoir des moyens : usez de votre influence, de votre autorité, que sais-je ?... En retour...

La jeune fille s'arrêta, fixant un long regard sur Me Ormond, qui fut à ses côtés en un clin d'œil.

— En retour ?... interrogea-t-il en lui prenant les mains avec impétuosité.

— Je vous accorderai ce que vous m'avez demandé, fit Béatrice d'un ton infiniment bas.

— Vous serez ma femme ?...

— Oui... si je ne suis pas morte auparavant.

Me Ormond se recula comme s'il eût reçu un soufflet.

— Vous aimez donc cet homme au point de vous vendre pour lui sauver la vie ? demanda-t-il avec amertume.

Béatrice leva brusquement la tête pour lancer le « non » indigné qui lui brûlait les lèvres. Elle réussit, cependant, à se contenir.

— Je ne puis vous répondre, dit-elle fermement.

Me Ormond, sentant sa force, ne voulut pas se contenter de cette fin de non recevoir.

— J'exige que vous me répondiez, Béatrice, fit-il avec décision. J'ai le droit de savoir à quoi m'en tenir sur vos sentiments. Oui ou non, aimez-vous M. Hildreth ? Répondez sans détours.

— Si je m'y refuse ?

— Je jure de ne rien faire pour lui, ni maintenant ni plus tard, quelque besoin qu'il puisse avoir de mes services.

Cette menace, le ton cassant dont elle était prononcée, devaient nécessairement révolter une nature aussi fière que l'était celle de Béatrice.

— Et quand cela serait ? s'écria-t-elle en le mesurant du regard. Y aurait-il lieu de s'en étonner ? La jeunesse attire la jeunesse, mon cousin... Ne m'obligez pas à vous en dire davantage.

— Ce n'est pas nécessaire, Béatrice, vous en avez dit bien assez. Je comprends tout maintenant : vos terreurs, vos inquiétudes, votre conduite extraordinaire. L'homme que vous aimiez était en danger, vous ne saviez comment lui venir en aide... J'en suis bien fâché pour vous, mais dans ces conditions je ne puis intervenir. Rien ne peut sauver M. Hildreth, si ce n'est la preuve irréfutable de son innocence... ou celle de la culpabilité d'un autre.

— C'est votre dernier mot ! Il n'y a aucun espoir ?

— Je n'en vois aucun, dit Me Ormond en sortant de la chambre.

Une demi-heure plus tard, pendant que l'avocat s'efforçait, avec un succès tout relatif, d'étudier un volumineux dossier, on lui apporta une lettre, conçue en ces termes :

Cher ami,

Il ne convient pas que je reste plus longtemps sous votre toit. Le devoir que j'ai à remplir m'enlève à tout jamais le droit de prétendre à votre amitié, à votre protection. Quand vous lirez ces lignes, je serai loin : n'essayez pas de me suivre, ce serait parfaitement inutile.

Ce que je puis vous souhaiter de plus heureux c'est d'oublier au plus vite celle qui n'a su récompencer vos bienfaits qu'en vous faisant souffrir presque au même degré qu'elle souffre elle-même.

« *Béatrice.* »

Avec un douloureux gémissement, Me Ormond laissa tomber sa tête sur ses bras, croisés devant lui.

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS. — A Sainte-Marguerite, des cambrioleurs se sont introduits, en escaladant une fenêtre dans l'appartement du tenancier d'un bar qui s'en étant aperçu, est monté chez lui avec sa femme et plusieurs de ses clients.

Les malfaiteurs ont alors pris la fuite en sautant par la fenêtre, puis, poursuivis et rejoints, ils se sont défendus à coups de couteau et de revolver.

La femme du tenancier a été blessée de trois coups de couteau. Trois clients ont également reçu des coups de couteau. Le tenancier a été atteint par une balle de revolver, mais sa blessure est légère.

Les cambrioleurs ont finalement réussi à s'échapper. MARSEILLE.

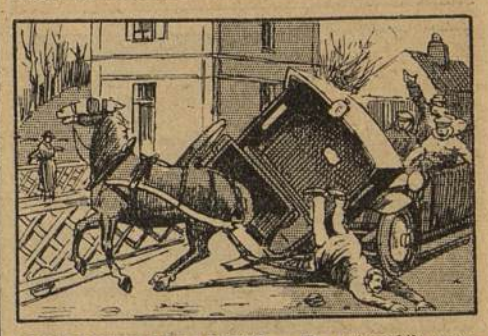

LES DANGERS DE LA ROUTE. — Une automobile, montée par trois personnes, arrivait devant un passage à niveau qui était fermé. Le conducteur bloqua ses freins ; mais l'auto se jeta sur une voiture qui eut une roue brisée. Le conducteur de ce dernier véhicule tomba sur le sol ; il ne se fit heureusement que des contusions légères FONTAINES.

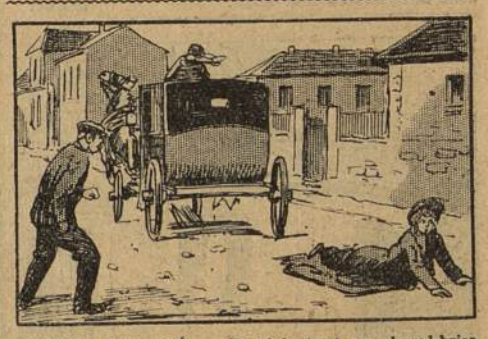

CHEVAL EMBALLÉ. — En s'abattant, un cheval brisa ses brancards et s'emballa. Dans le véhicule se trouvait une femme. Celle-ci passa à travers le fond du véhicule et tomba entre les roues. Relevée par des passants, la pauvre femme fut reconduite chez elle, grièvement blessée. MARCIGNY.

ÉBOULEMENT. — Au monastère d'Hautecombe, cinq ouvriers creusaient une tranchée, lorsqu'un éboulement se produisit. Deux d'entre eux furent ensevelis. L'un, demeuré debout, put être rapidement dégagé, mais le second, que l'éboulement avait couché au fond de la tranchée, fut recouvert. On ne retrouva qu'un cadavre. AIX-LES-BAINS.

Elle s'installe à la barre et tendant le bras vers le prévenu :)

— C'est un sacripant !

LE PRÉVENU. — Belle-maman, ménagez vos expressions.

LA BELLE-MÈRE. — Attends que je vais te ménager, saloperie, brigand ! monstre ! scélérat ! rebut de l'humanité. Je demande à divorcer d'avec un individu de cette espèce... je n'en veux plus pour gendre !

LE PRÉSIDENT. — Racontez-nous la scène du pugilat.

LA BELLE-MÈRE. — Auparavant, pour vous donner une idée du sale caractère de ce bandit, faut que je vous raconte ce qu'il m'a fait un jour.

LE PRÉVENU. — Encore une vieille histoire qu'elle va vous servir !

LA BELLE-MÈRE. — J'habite la banlieue, comme vous savez, mes chers juges... J'élève des poules... j'en avais une vingtaine... Un jour j'entre dans le poulailler et qu'est-ce que je vois?... toutes mes poules qui tournaient !... qui tournaient !... je m'écrie : « Mes poules sont folles ! mes poules sont folles !... » Elles tournaient toujours.

LE PRÉSIDENT. — Mais, ces poules qui tournaient, quel rapport?...

LA BELLE-MÈRE. — Vous allez voir... c'était mon bandit de gendre... oh ! rien que de prononcer ce mot, ça me fait bondir !... C'était ce bandit qui avait affolé toutes mes poules en leur traçant une raie à la craie entre les deux yeux... Il paraît que ça leur fait cet effet !

LE PRÉVENU, *s'esclaffant.* — C'est un petit amusement de société qui ne fait de mal à personne.

LA BELLE-MÈRE. — Ça a fait du mal aux poules, monsieur, il y en a huit qui sont crevées !...

LE PRÉVENU. — Oui, vous en avez profité pour m'abreuver pendant quinze jours de poulets morts !

LA BELLE-MÈRE, *farouche.* — Est-ce que vous avez l'habitude de les manger vivants?... ça ne m'étonne pas d'un anthropophage comme vous !

LE PRÉSIDENT. — Venez au fait, madame !

LE PRÉVENU. — Elle est lancée... je parie qu'elle va vous raconter l'anecdote du cheval.

LA BELLE-MÈRE. — Pourquoi que je la raconterais pas?... Nous avions un cheval doux et gentil comme tout... Avec un morceau de sucre on l'aurait mené au pôle Nord !... Cet animal, je parle de mon gendre, n'a-t-il pas eu l'idée de lui faire monter l'escalier de la maison jusqu'à ma chambre !... Une fois là, la pauvre bête n'a pu redescendre... Vous voyez d'ici un cheval dans ma chambre !... Et qui piaffait, qui hennissait, qui faisait des malpropretés !... Il a fallu aller chercher les pompiers pour le descendre avec des cordes par la fenêtre.

LE PRÉSIDENT, *impatienté.* — Parlez-moi de la scène du pugilat.

LA BELLE-MÈRE. — J'en ignore comment ça est arrivé... J'ai entendu mon homme crier « au secours », je suis accourue... j'ai vu mon gendre se démener et taper comme un sourd... alors j'ai voulu m'en retourner pour aller chercher la force armée, je me suis écrasé le nez contre la porte... Ah ! le chenapan, c'est lui qu'est causé de tout !

(On fait venir à la barre la femme du prévenu.)

Elle arrive très émue, lève la main et dit :

— Je jure !

LE PRÉSIDENT. — Ne jurez pas, madame, vous n'êtes pas témoin...

LA FEMME. — Je jure que je ne sais rien.

LE PRÉVENU. — N'est-ce pas, Euphrasie, que tu m'as pardonné toutes mes farces?...

LA FEMME. — Oui, mon bichon?

LE PRÉVENU. — Tu ne m'en veux pas?

LA FEMME. — Non, mon bichon ; et si tu devais faire de la paille humide, j'irais la partager avec toi !

LE PRÉSIDENT. — Mais cet œil meurtri que vous avez, madame ?...

LA FEMME. — Un coup de poing qui s'est égaré sur moi pendant la bagarre, alors que je voulais séparer les combattants... C'est ma faute, c'est comme quand on sort sans parapluie et qu'il tombe de l'eau, on se fait tremper. On n'a qu'à rester chez soi... Relâchez mon homme, dites, mes juges !

Le tribunal acquitte purement et simplement le prévenu.

LA BELLE-MÈRE, *furieuse.* — Et c'est nous qui payons les frais !

LE GENDRE, *goguenard.* — Je vous l'avais dit, belle-maman, vaut toujours mieux laver son linge sale en famille ; au palais, la lessive est trop chère !

JULES DEMOLLIENS.

LA MORT DE L'ÉLÉPHANT

Agra, l'éléphant dont nos lecteurs se rappellent les randonnées à travers les rues de la capitale, était en tournée à Angers, au cirque Roche. Les représentations terminées, il fallut songer à quitter cette ville, mais Agra refusa net. Une première tentative pour l'y décider fit craindre à son propriétaire, M. de Garcia, que l'aventure de Paris ne se renouvelât. Il fut alors résolu d'abattre le pachyderme.

Ce ne fut point là une opération facile. Elle a eu lieu l'autre matin dans les locaux du cirque Roche, place du Champ-de-Mars. Un vétérinaire, M. Esclauze, fit prendre à l'animal un anesthésiant ; on voulait ainsi l'endormir afin de lui faire une piqûre mortelle. Mais la drogue ne fut pas efficace et il fallut recourir au revolver. Dix balles blindées furent tirées dans la tête d'Agra. L'éléphant s'effondra, mais il respirait encore et, pour l'achever, on dut lui couper la carotide, l'éventrer et lui arracher les entrailles.

LA FAUTE D'AMOUR

Grand roman de Passion

PAR MAXIME VILLEMER

TROISIÈME PARTIE

Rose-de-Mai

XI (*Suite.*) *

« Mais surtout pas un mot de vos affaires à Céleste et à Louisette ; votre chambre est payée... elles n'ont pas à s'occuper de vous.

« Ah ! les gueuses ! Je ne sais pourquoi elles vous dévisagent comme ça ; mais, vrai de vrai, elles me font peur, et je parierais qu'elles manigancent contre vous quelque chose de pas propre.

— Oh ! ce Paris ! fit Rose-Marie ; je lui préférerais de beaucoup ma solitude d'autrefois. Ici, perdue au milieu d'inconnus qui vous coudoient, je me trouve plus isolée qu'en pleine campagne...

— Paris a pourtant son charme, répliqua Toison-d'Or. Rien d'étonnant d'ailleurs que je l'aime beaucoup... j'y suis née. Ma mère, paraît-il, est morte en me donnant le jour ; — pauvre maman... comme je l'aurais aimée si je l'avais connue !

« Moi, je ne sais pas où je suis née ; j'ignore qui je suis, je ne connais ni le nom de mon père ni celui de ma mère, pensait Rose-Marie ; — je suis plus isolée dans la vie que Toison-d'Or ! »

Et pendant qu'elle prépare un petit paquet de linge à emporter, tous ces souvenirs reviennent étreindre son cœur... et des larmes brillent dans ses yeux.

N'eût-elle pas mieux fait de rester à Plogoff... et d'y attendre la mort?

— Bon, voilà que vous pleurez, fit Toison-d'Or en embrassant la jeune fille ; et je ne veux pas que vous pleuriez, moi... ça me fait trop de peine.

« Je comprends votre inquiétude, votre tourment ; — mais demain, quand vous aurez vu votre amoureux, il n'y paraîtra plus.

Cette brave fille consolait de son mieux Rose-Marie ; et, tout en la consolant, elle l'aidait à compléter ses préparatifs de départ.

Puis, en hâte, Toison-d'Or se précipita dans un café voisin, y consulta l'indicateur des chemins de fer, et revint aussitôt près de son amie qu'elle ne quitta pas jusqu'au soir.

A huit heures trente, elles se trouvaient ensemble à la gare de Lyon, sur le quai de départ.

— Au revoir, dit Toison-d'Or.

— A bientôt.

— Vous m'écrirez?

— Je vous le promets.

Rose-Marie s'installa dans son compartiment. Un coup de sifflet déchira l'air, et lentement la lourde locomotive s'ébranla.

Puis plus rien... plus rien qu'une longue traînée de fumée sous l'immense hall assombri, et retombé pour quelques instants dans un silence relatif.

Longtemps Toison-d'Or reste immobile sur le quai, cherchant encore du regard le train disparu. Et la pauvre fille, sans famille et seule au monde, sent son cœur se serrer à la pensée du départ de son amie. Elle éprouve en ce moment un déchirement de tout son être... elle l'aime tant, cette petite Rose-Marie.

Elle se décide enfin à quitter la gare de Lyon et à rentrer chez elle.

Mais quand elle se trouve seule dans sa petite chambre, qu'elle n'entend pas Rose-Marie aller et venir, elle sent des larmes monter à ses yeux.

Elle se coucha, mais ne dormit pas, suivant par la pensée le train, emportant vers le Midi cette petite amie si chère.

Rose-Marie, elle non plus, ne dormit point; un poids très lourd pesait sur son cœur brisé par tant d'angoisses.

La nuit fut pour elle une longue insomnie que de bien douloureux souvenirs vinrent assombrir.

Puis enfin une bande de ténèbres se déchira à l'horizon ; des lueurs d'aurore inondèrent les plaines, les collines, toute la campagne.

Et tout à coup ce fut un éblouissement de lumière sous un ciel d'un bleu superbe, sans un nuage.

Le train fuit toujours.

Puis enfin les employés crient :

— Marseille... Marseille...

Le train repart, et de longues minutes encore s'écoulent.

— Toulon... Toulon...

Toulon,.. le but de son voyage.

Rose-Marie descend de wagon ; et, munie de son petit paquet, elle se perd dans la foule indifférente qui la coudoie.

Sur la place de la gare, elle s'arrête, indécise ; avisant un commissionnaire, elle l'aborde et lui demande d'une voix tremblante :

— Connaissez-vous le fort Saint-Elme, monsieur ?

— Le fort Saint-Elme ? — je connais ça comme ma poche.

C'était un gros Marseillais, à la mine éveillée, aux regards narquois, cependant pleins de bonté.

— Alors, monsieur, vous seriez bien aimable de me dire comment je pourrais me rendre au fort Saint-Elme.

— Il faut d'abord aller aux Sablettes.

— Mais je ne connais pas les Sablettes.

— Compris ; — vous ne connaissez ni Toulon, ni Marseille, ni la Cannebière... vous ne connaissez rien. Je vois ça; vous arrivez de Paris et vous allez rejoindre un amoureux au fort Saint-Elme — un galant que vous surprendrez peut-être.

Rose-Marie rougit jusqu'aux oreilles.

Le Marseillais consulta sa montre.

— Vous avez encore le temps, fit-il. Le bateau part dans vingt-cinq minutes ; si vous prenez une voiture vous arriverez au port assez tôt; et après une traversée qui durera un quart d'heure vous toucherez aux Sablettes.

Énervée par tout ce verbiage, par ces allusions qui la faisaient rougir, Rose-Marie monta en voiture et se fit conduire au port, où un bateau devait bientôt lever l'ancre.

Maintenant elle regrettait presque d'être venue ; une fièvre d'angoisse serrait son cœur,.. elle avait peur.

Comment allait-elle trouver Hervé !...

Oh ! cette courte traversée à travers les bâtiments de guerre, ces beaux navires pleins de matelots où le drapeau de la France flotte au gré des vents.

Sur les ponts, marins et soldats se coudoient, s'interpellent gaiement. De temps à autre une petite barque emporte vers le large des officiers se dirigeant soit vers les Sablettes, soit sur Tamaris dont Rose-Marie aperçoit déjà les coquettes villas enfouies dans la verdure.

Le bateau touche à Tamaris ; tous les voyageurs descendent.

Et comme Rose-Marie ne bouge pas, un matelot lui crie :

— Hé, mademoiselle, ce bateau ne va pas plus loin.

— Je me rends au fort Saint-Elme, monsieur.

— Suivez ce chemin qui longe la mer. Dans un petite demi-heure vous arriverez aux Sablettes ; là, on vous indiquera la route conduisant au fort.

Alors, angoissée, elle s'engagea sur la route reliant Tamaris aux Sablettes.

La journée était superbe ; le ciel, d'un bleu de turquoise, n'avait pas un nuage. Par moment cependant une légère poussière s'élevait, troublant quelque peu l'atmosphère pleine de soleil.

En ce coin peu animé de la grande banlieue de Toulon, tout était gai et riant. Ce n'était plus là l'aspect sévère et grandiose de la pointe du Raz ; ici, les oiseaux chantaient dans les massifs de verdure, et les hirondelles de mer, par centaines, déployaient leurs ailes blanches sur la crête des vagues.

Puis Rose-Marie arriva enfin aux Sablettes dans le coquet hôtel faisant face à la mer et où Morgane était venue se réfugier pendant quelques jours auprès de Daniel.

Elle pénétra dans la grande salle, déposa sur une table placée près de la fenêtre son petit paquet ; puis elle appela le garçon et commanda un modeste déjeuner.

Vaguement elle regarda autour d'elle.

Elle est seule encore ; mais, au milieu de la salle, une longue table est dressée.

Le garçon va, vient, tout en servant à Rose-Marie le bouillon et les deux œufs qu'elle a commandés.

Tout à coup, des voix joyeuses se font entendre ; et aussitôt une dizaine d'officiers d'artillerie de marine pénètrent dans la vaste salle.

Rose-Marie lève la tête.

Rose-Marie tremble.

Parmi ces officiers, elle aperçoit Daniel; Daniel sombre et triste, mais si beau toujours.

Lui ne semble point la voir ; il enlève son képi... et son front apparaît coupé de rides profondes.

— Daniel !...

Elle a murmuré ce nom, et, au son de cette voix, Bargemont se retourne.

Il lève la tête et aussitôt un cri s'échappe de sa gorge.

— Gaétane !...

— Oui, moi, fit-elle d'une voix sourde. J'ai appris le drame... et je suis venue voir Hervé, voir si vous ne l'avez point tué !

— Gaétane !...

— Ne m'appelez plus de ce nom : Gaétane de Kernoël n'existe plus depuis longtemps déjà. Je n'ai plus de famille, je n'ai même plus de patrie, puisque j'ignore où je suis née, et je porte maintenant le nom de Rose-Marie.

« C'est donc Rose-Marie qui vient vous demander ce que vous avez fait d'Hervé.

Il l'écoutait, très grave et très triste.

Il dit enfin :

— C'est lui, Rose-Marie, qui m'a cherché querelle. Il était jaloux de moi, jaloux de mes souvenirs, jaloux de mon amour pour vous.

« Cependant, je ne lui parlais point de cet amour, mais il le devinait dans mes regards, le comprenait à l'intonation de ma voix lorsque, parlant de vous, je voulais moi aussi savoir ce que vous étiez devenue...

« Un jour, à bout de courage, rongé d'angoisse, je le suppliai de me dire où vous vous étiez refugiée ; alors, Rose-Marie, il me jeta son gant au visage...

« De loin, des camarades avaient assisté, sans y rien comprendre, à cette scène douloureuse ; tous jugèrent que j'étais insulté et que je devais exiger réparation de l'outrage.

— Alors, vous vous êtes battus ?

— Nous nous sommes battus.

— Et vous avez failli tuer Hervé ! fit Rose-Marie frissonnante.

— Ce fut une des grandes douleurs de ma vie ; — mais rassurez-vous, Rose-Marie : aujourd'hui Hervé est hors de danger.

« Oui, nous nous sommes battus, reprit Daniel Bargemont en passant sur son front ses mains fiévreuses, nous nous sommes battus parce qu'Hervé est jaloux de l'amour que je vous ai voué — comme si on était maître de ses sentiments, comme si les élans du cœur n'étaient pas irrésistibles !

« Oui, je vous aime d'un amour insensé, d'un amour malheureux et sans issue ; — sans cesse, en face de cette mer superbe, je vis avec votre souvenir... avec les regrets de ma vie perdue !

« Mais bientôt, je l'espère, je repartirai pour quelque colonie lointaine, au climat meurtrier, où la mort finira bien par me prendre...

Elle, timidement, murmure :

— Et Blanche ? vous ne songez donc pas à Blanche ; à cette adorable fille qui vous aime... et que vous pourriez peut-être sauver.

Il secoua la tête.

— Quand j'ai donné mon cœur, je ne le reprends plus !

Tout en causant ils suivirent le chemin reliant les Sablettes au fort Saint-Elme.

A mi-route Daniels'arrêta et, d'un geste las, montra à Rose-Marie la petite maison d'Hervé.

— Le major Hervé d'Hérouville a voulu rester là, dit-il ; un de ses amis le soigne aidé par l'ordonnance.

Rose-Marie s'arrêta elle aussi, frissonnante et pâle.

Lentement, Daniel ouvrit la petite grille et fit signe à la jeune fille de le suivre parmi les allées ombreuses conduisant à la villa, à cette coquette demeure où Morgane était venue se reposer auprès de Daniel.

— C'est là... c'est là ! murmure Bargemont. Franchissez cette porte, montez au premier étage... et vous trouverez la chambre du malade. Hervé ne vous attend pas... quelle joie pour lui !

Et, les épaules un peu voûtées, la tête basse, Daniel s'enfuit.

Rose-Marie entend les pas du jeune homme craquer sur le gravier des allées, entend la grille s'ouvrir et se refermer... puis le silence redevient complet.

Alors, elle pousse doucement la porte placée devant elle et pénètre dans la chambre d'Hervé.

Les persiennes closes — afin de soustraire le malade aux rayons du soleil — plongeaient la pièce dans une demi-obscurité d'où ne se détachaient que vaguement les choses.

Mais peu à peu les yeux de la jeune fille, s'habituant à l'ombre, distinguèrent enfin l'alcôve aux rideaux de cretonne claire, et une tête aimée reposant sur l'oreiller blanc.

— Hervé !... Hervé !... murmure-t-elle.

Et, en même temps, sur le lit, elle se penche, anxieuse.

— Hervé !... Hervé !...

Elle ne peut prononcer que ce seul mot, que ce nom. Dans l'ombre elle n'a pas remarqué un soldat la regardant avec bonhomie, un sourire entendu aux lèvres.

C'est l'ordonnance qui vient de pénétrer dans la chambre.

— Ne lui causez pas d'émotion, mademoiselle, je vous en prie, fit le petit soldat. Le major va beaucoup mieux, et dans quelques jours il pourra se lever ; — mais il ne faut pas le tourmenter, autrement il se produirait des complications.

Mais le malade s'était redressé, transguré.

Et les yeux levés sur la jeune fille penchée vers lui, il l'enveloppait d'un regard plein de tendresse, chargé de reconnaissance.

— Vous êtes venue... vous êtes venue, ô mon amour ! C'est bien vous, Rose-Marie, que je vois ! Oh ! mon Dieu, je ne rêve point : c'est bien vous, ma bien-aimée, qui me regardez, vous dont je vois les doux yeux !...

Et plus bas...

— Vous avez donc appris ce duel ? appris que j'ai été blessé par l'homme que j'aime le plus au monde... et que j'aimerai toujours !

« Il ne faudra pas lui en vouloir, Rose-Marie : je l'ai provoqué, je lui ai jeté mon gant à la face — sanglante injure rendant une rencontre inévitable.

« Que voulez-vous... j'étais jaloux, jaloux de son amour pour vous, jaloux de ses souvenirs...

« Pauvre Daniel! Il a déjà tant de peines, lui... et ces peines je les connais. Depuis votre départ de Plogoff, nous ne nous quittions pas une minute ; et tout à coup, sans trop savoir comment, une querelle éclata entre nous à votre sujet.

« Daniel était persuadé que je connaissais l'endroit où vous vous étiez réfugiée ; et toutes les fois que je demandais une permission pour aller à Paris il s'isolait au fort Saint-Elme, ne sortant de sa chambre que pour faire son service.

« En peu de mots, Hervé expliqua à la jeune fille tous les motifs d'une querelle pouvant avoir pour l'un des deux adversaires un dénouement fatal ; et elle, immobile près du lit, ne le quittait pas des yeux.

Oh ! bien des fois déjà, elle s'était

* Voir les numéros 149 à 207.

penchée vers lui avec le désir fou de le serrer dans ses bras, de l'étreindre ; mais toujours elle avait résisté à cet élan d'amour.

Dans la chambre voisine elle s'installa ; et c'est elle qui, aidée par l'ordonnance, soigna le malade.

Dès lors, il ne fut plus bruit aux Sablettes, et parmi la garnison du fort Saint-Elme, que de la gentille Parisienne venant de débarquer chez le major d'Hérouville.

Et les langues allèrent bon train.

Daniel entendit tous ces racontars et s'efforça de défendre la jeune fille ; mais néanmoins Rose-Marie passa bientôt, aux yeux de tous, pour être la maîtresse d'Hervé.

Le malade et la jeune fille étaient seuls à ignorer toutes ces calomnies.

XII

Hervé, dont la présence de la bien-aimée avait hâté la guérison, se levait maintenant.

Un après-midi, avec l'autorisation du médecin militaire — un camarade — qui le soignait, Hervé descendit au bras de Rose-Marie dans le petit jardin.

Sous une tonnelle, un peu dénudée par les brises d'automne, il se réfugièrent ; là, assis en face l'un de l'autre, ils déjeunèrent en tête à tête.

Et quelle joie quand l'ordonnance apporta de l'hôtel le panier plein de victuailles !

Dès ce jour il en fut toujours ainsi.

Rose-Marie dressait le couvert sur une petite table où l'ordonnance jetait à la hâte une serviette.

Mais souvent ils touchaient à peine aux mets que le restaurateur, bien payé, préparait pour eux — leur joie était si grande, leur ivresse si profonde !

Bien souvent, le soir, sous cette même tonnelle, penchés l'un vers l'autre, ils s'étaient dit tout leur amour ; bien des fois Rose-Marie avait senti sur ses mains les baisers d'Hervé... mais là se bornèrent toutes leurs tendresses.

De cette enfant qui, vaincue par l'amour et l'angoisse, était venue se jeter dans ses bras, Hervé respectait la candeur et la pureté ; — et cette réserve voulue grandissait encore leur amour.

Souvent, dans le silence de la nuit, rentrés chacun chez soi, ils avaient perçu un bruit de pas rapides.

Alors Hervé pensait :

« C'est Daniel qui rentre au fort. »

Hervé ne se trompait pas.

Souvent Daniel s'attardait sur le rivage, cherchant à distinguer dans le lointain la maison du major d'Hérouville. Depuis l'arrivée de Rose-Marie aux Sablettes, il avait maintes fois assisté au coucher des étoiles et au lever du jour ; — et plus d'un voyageur attardé dans ces parages aurait pu l'apercevoir couché sur le sable fin de la grève, ou immobile non loin de la maison de son rival.

Oh ! ces scènes d'amour, Daniel les devinait ; — et son âme saignait... il lui semblait sentir des pointes de feu s'enfoncer dans son cœur !

Bien souvent, pendant ces nuits d'inoubliable torture morale, la pensée lui vint de mourir, de se jeter à la mer ou de se brûler la cervelle ; — mais toujours son amour pour Rose-Marie lui donna la force de chasser cette pensée mauvaise: ce serait jeter le remords dans l'âme de cette femme, briser sa vie peut-être... et il voulait que Rose-Marie fût heureuse

Maintenant, entre Hervé et Daniel toutes relations étaient rompues ; un abîme les séparait, Daniel n'avait donc qu'à disparaître, à quitter Toulon à tout jamais.

Un matin il s'en fut trouver le colonel Jean Bellanger dans sa charmante résidence de Tamaris.

Le duel entre Hervé et Daniel avait profondément affecté le colonel Bellanger. Dès qu'il en connut l'issue, il se précipita chez le blessé, lui demanda des renseignements circonstanciés.

Mais Hervé garda le mutisme le plus absolu ; alors le colonel dut s'en rapporter à la rumeur publique.

Affaire de femme, disait-on.

« Une femme ! — mais quelle femme ? » songeait Jean.

Et il se prit à trembler pour Hervé ; à trembler aussi pour Delphine qui, au cas très probable où elle aurait appris le duel et ses conséquences, devait certainement se désoler.

Ce matin-là, le courrier apportait au colonel une lettre de Delphine.

Au même moment on lui annonça que le lieutenant Daniel Bargemont demandait à lui parler.

— Qu'il attende, répondit Jean.

Et d'un geste ennuyé il renvoya le planton.

Alors, vivement, il déchira l'enveloppe et lut :

« Mon cher Jean,

« Marcel et moi sommes désespérés. Nous apprenons seulement aujourd'hui, par les journaux, le duel d'Hervé et du lieutenant Daniel Bargemont ; et je vous demande de nous faire connaître, par retour du courrier, si ce duel aura des suites graves.

« Certes j'ai eu la pensée de partir tout de suite pour Toulon ; mais Marcel m'en a empêchée en me disant : « Tu « gênerais sans doute ton neveu, car sans « doute une femme — sa maîtresse — « le soigne. Après avoir été la cause « directe de ce coup d'épée, elle a eu « certainement à cœur de réparer le « mal qu'elle a fait. »

« Et Marcel doit être dans le vrai ; sans doute, Hervé a en ce moment près de lui une femme, une créature néfaste. Je dis néfaste puisque son influence sur lui est assez grande pour lui faire oublier sa famille : — Hervé ne nous a même pas informés de l'issue de son duel.

« Ah ! ces coquines ! quand elles prennent nos enfants, elles les tiennent bien... et ne les rendent plus ! »

— Ces coquines, ces femmes néfastes ! répétait le colonel ; — ah ! pauvre Delphine, comme vous avez raison...

Et, fiévreux, il froissa la lettre dans ses mains, la glissa dans sa poche et descendit dans son jardin.

Daniel l'attendait dans l'allée des palmiers conduisant à la route.

— Mon colonel...

— Ah ! c'est vous, Bargemont.

Et Jean enveloppa le jeune homme d'un regard glacial n'annonçant rien de bon.

— Vous venez d'avoir une sotte histoire, reprit le colonel d'un ton peu rassurant. Vous vous êtes battu avec le major d'Hérouville, et vous l'avez sérieusement blessé.

— J'avais été insulté, mon colonel.

— Affaire de femme. Une drôlesse, inconnue aux Sablettes avant ce duel, est arrivée ici aussitôt après la rencontre ; et aujourd'hui tout le monde — vous aussi, Daniel Bargemont, devez le savoir — connaît la présence dans les environs du fort Saint-Elme de la coquine, cause de tout le mal.

Une pâleur de cire envahit le visage de Daniel.

— J'ignore ce qui se passe chez d'Hérouville, mon colonel.

— Mais enfin pourquoi vous êtes-vous battus ? Sans doute vous aimiez la même femme ; et, pour une de ces créatures acharnées à briser la vie des hommes, vous avez manqué tuer un de vos camarades, vous avez failli détruire une vie qui devait vous être chère !

— Mon colonel, fit Daniel, la voix étranglée par l'émotion, je viens vous demander à permuter avec un de mes camarades actuellement au Sénégal ; — je connais le pays, et je voudrais y retourner.

Jean examina longuement le jeune officier.

Cet examen fut favorable à Daniel ; il y avait tant de douleur, tant de tristesse sur son visage !

— Vous permuterez au printemps ; cela serait impossible avant. Et d'ici le printemps bien des événements peuvent se produire. Hervé demandera certainement, lui aussi, à permuter et à retourner soit au Sénégal, soit en Cochinchine ; — d'ici là, vous aurez le temps de réfléchir tous deux.

« Et, reprit le colonel d'une voix forte, celui de vous deux qui doit retourner au Sénégal ce n'est pas vous, c'est Hervé — Hervé qui devra, malgré tout, se soustraire à une affection lui ayant déjà tant porté malheur...

— Mon colonel, fit Daniel d'une voix grave, la femme aimée par Hervé d'Hérouville est digne d'être aimée, digne de lui ; Hervé n'a pas donné son cœur à une de ces femmes néfastes dont vous me parliez tout à l'heure.

— Allons donc...

— C'est une pure jeune fille.

Jean s'esclaffa de rire.

— Une pure jeune fille se faisant aimer de deux hommes, de deux fous n'hésitant pas à s'entre-tuer pour elle? Une pure jeune fille, cette femme dont se rit en ce moment toute la garnison — car chacun la connaît, chacun peut la voir se promener au bras d'Hervé dans la petite villa des Sablettes...

« Une pure jeune fille, cela ? — Allons donc ! Je vous en prie, Bargemont, ne persistez pas à défendre cette drôlesse, autrement je vous fais enfermer comme fou dans un cabanon...

— Ah ! mon colonel, si vous connaissiez cette jeune fille, vous changeriez bien vite d'opinion sur son compte...

— Fort bien. En attendant, je ne puis vous permettre de permuter en ce moment ; — mais je puis vous séparer d'Hervé, vous affecter à une batterie de Toulon.

— Merci, mon colonel.

Daniel fit le salut militaire et partit.

Resté à la grille, Jean suivit des yeux le jeune homme sur la route poudreuse ; et un sourire amer erra sur ses lèvres.

« Pauvre garçon ! pensait-il. Il est né pour être malheureux. Depuis longtemps sa mère lui cause de terribles peines — et maintenant une femme vient briser son cœur ! »

Pour ce grand et beau garçon, tant aimé de Micheline autrefois, Jean éprouvait une sympathie profonde ; il le plaignait d'avoir pour mère une femme telle que Morgane...

Maintenant — Jean le comprenait — Daniel était capable de toutes les excentricités, capable de se donner la mort pour oublier à tout jamais la femme aimée... la femme qui en aimait un autre.

Ce jour-là, le colonel ne se rendit pas à la pension, et déjeuna chez lui.

Mais il mangea à peine. La lettre de Delphine, qu'il venait de défroisser et de relire, le tourmentait : il connaissait assez sa belle-sœur pour savoir combien elle devait être affectée.

Puis — il le comprenait parfaitement — cette lettre renfermait la prière tacite d'user de tout son pouvoir de grand chef, de tout tenter pour séparer Hervé de cette maîtresse installée aux Sablettes depuis quelques jours.

Après son déjeuner, il gagna les Sablettes en flânant.

Ce coin de verdure, ordinairement si riant, avait en ce moment un aspect triste — triste comme les pensées de Jean Bellanger.

A pas lents, tête baissée, le colonel se dirigeait vers l'hôtel où de jeunes lieutenants et de jeunes capitaines achevaient de prendre le café.

Quand il arriva, il entendit distinctement une voix dire :

— Voici le colo...

« Ils sont heureux, pensait Jean ; — mais ma présence jette le désarroi parmi eux, un froid glacial tombe au milieu de cette jeunesse. Le colo... un vieux pompon ! Ils entrent dans la vie, eux, ils ont toutes leurs illusions ; moi, depuis longtemps déjà, je n'en ai plus ! »

Et cependant, il était encore si beau, si séduisant, ce Jean Bellanger.

Il ne pénétra point dans la grande salle de l'hôtel, mais se fit servir son café sous la véranda faisant face à la mer, faisant face aussi au fort Saint-Elme, dont on distinguait les murailles grises derrière un rideau de verdure.

De cet endroit, Jean apercevait également la petite maison où vivait Hervé, où Hervé avait été ramené après son duel avec Daniel.

On voulait alors le transporter à l'hôpital, mais il s'y était formellement refusé ; — et, comme il était le neveu du frère du colonel, ses désirs avaient été exaucés.

Jean s'attarda longtemps sous la véranda, suivant du regard les lieutenants et les capitaines se rendant à leur service ; — puis lui aussi s'en alla et se dirigea vers le fort.

Il lui fallait passer devant la petite maison d'Hervé — de ce beau garçon qui, en ce moment, inquiétait tant tante Delphine.

Longtemps il hésita : pouvait-il entrer dans une maison où Hervé ne vivait pas seul ?...

Puis enfin il se décida.

(La suite au prochain numéro.)

LE SECRET DE CERMAINE. — *Le médecin était arrivé au bout d'une demi-heure.*

LE SECRET DE GERMAINE

Grand roman dramatique

PAR LOUIS BOUSSENARD

DEUXIÈME PARTIE

La Haine

VIII *(Suite.)**

Il essaya de se relever, n'y parvint qu'à peine, battit l'air de ses bras, grinça des dents, puis son regard devint d'une fixité effrayante.

Avant que Bobino eût pu s'élancer pour le soutenir, il tombait tout d'une pièce sur le parquet et restait immobile, comme s'il eût été réellement mort. Bobino le porta sur un divan, pendant que Germaine et ses sœurs épouvantées appelaient au secours.

On accourut en hâte, et le domestique attaché à l'appartement partit chercher nn médecin.

Bobino frictionnait son ami, qui depuis son retour lui faisait si grise mine et auquel il ne pouvait malgré tout en vouloir.

Germaine lui faisait respirer un flacon de sels et, sanglotant toujours, disait à Bobino, très vivement alarmé :

— Oh ! mon Dieu ! qu'est-ce qu'on peut bien lui avoir fait, pour le rendre ainsi, lui si bon, si dévoué ?...

Et Bobino répondait, ne comprenant plus rien à cette pâmoison qui avait foudroyé un pareil colosse :

— Tout cela n'est pas naturel, et certainement on lui a fait boire quelque chose pour l'abrutir.

« Car, enfin, il est devenu méconnaissable depuis cette mystérieuse disparition...

« Germaine... ma bonne Germaine !... il faut lui pardonner...

« Que deviendrait-il, ce pauvre Michel qui nous a tant aimés ?...

Le médecin arrivait au bout d'une demi-heure, et, dans l'ignorance où il était de la cause de ce mal subit, administra au prince une potion quelconque.

Cela ne lui fit pas de bien, peut-être même pas de mal, et rapporta deux louis à l'Esculape, qui loyalement du reste attendit une heure l'effet de sa drogue.

Michel ouvrit enfin les yeux, fit quelques larges aspirations et reconnut ses amis groupés autour de lui.

Le médecin déclara qu'il était guéri et prit congé.

Michel se souvenait à peine de ce qui s'était passé, avait toujours l'air sombre, l'œil un peu hagard.

Il gardait le silence, craignant de causer une nouvelle douleur à Germaine, la contemplait longuement avec un sourire triste, un peu amer, et son regard semblait lui dire un adieu désolé.

C'est qu'au fond de son âme le prince Bérésoff, obsédé inconsciemment par la suggestion de Montdieu, se sentait de plus en plus envahi par l'idée du suicide.

Et déjà il ruminait dans sa pensée les moyens qu'il emploierait pour se donner la mort très vite, sans trop de souffrances, mais très sûrement, et de façon à ce qu'on ne s'aperçût pas qu'il s'était tué.

IX

Le lendemain, le chef de la police napolitaine fit prier le prince Bérésoff de passer à son bureau pour affaire qui le concernait. Michel se rendit à cette invitation, formulée d'ailleurs dans les termes les plus courtois, accompagné du consul russe et de Bobino.

Le représentant de la France demeurait, comme toujours en pareil cas ses congénères, invisible et introuvable.

Et Bobino rageait à froid, bougonnait, ronchonnait pendant que la voiture du consul moscovite les emportait comme un tourbillon à la direction de la police.

— Décidément, il ne fait pas bon, pour un Français, à l'étranger, avoir besoin de se recommander à son consul...

« En voilà des lascars qui se la coulent douce.

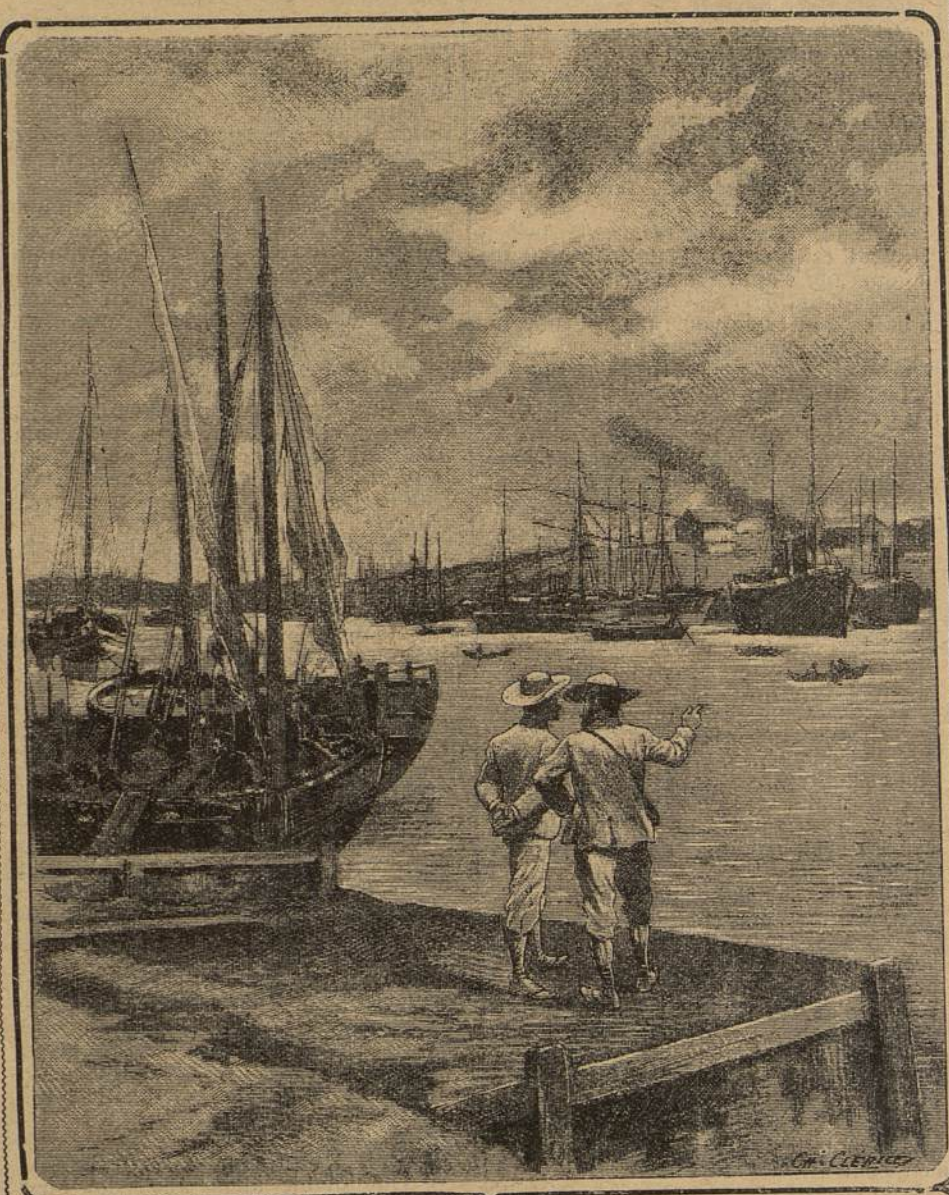

Le Secret de Germaine. — *Le troisième jour, il voulut aller faire un tour au bord de la mer.*

Et Michel, qui semblait avoir retrouvé sa lucidité, approuvait.

— Et pas gênés pour deux sous, disait-il, renchérissant sur l'opinion formulée par le typo.

« Mais trouvez-vous encore heureux, mon cher, qu'il ne vous ait pas fait empoigner et fourrer en prison.

« C'est assez leur habitude, quand les plaignants élèvent la voix.

« Alors que les consuls russes, anglais, allemands, hollandais, espagnols, grecs ou américains se mettent en quatre pour protéger leurs compatriotes, les représentants de votre glorieuse République ou refusent même de recevoir les plaignants, ou les traitent comme des chiens, ou, comme je viens de vous le dire, les font mettre en prison...

« N'est-ce pas, mon cher ? ajouta-t-il en se tournant vers le représentant du tsar.

Ce dernier gardait un silence diplomatique, se contentant de sourire, prêt à d'édifiantes confidences, mais retenu par la présence de l'ouvrier parisien qu'il voyait surexcité.

Du reste on arrivait à ce moment devant le bâtiment administratif, où attendait le chef de cette singulière police napolitaine dont la réputation est légendaire.

L'entrevue fut courte, à la vérité, mais elle fut aussi un triomphe pour le fonctionnaire, qui tout d'abord se sentait mal à son aise devant le regard froid du consul russe.

A la stupéfaction de ce dernier, de Bobino, du secrétaire et du policier en chef lui-même, Bérésoff répéta qu'il avait été fort bien traité par les gens qui l'avaient emmené.

Évitant même de se servir du mot de « brigands », il disait qu'ils n'étaient pas aussi méchants qu'on se plaisait à le dire généralement.

Très courtois, amis du confortable, possédant une installation luxueuse, une cuisine exquise, une cave remarquable... enfin, on y était très bien.

Bobino écoutait, navré, ces insanités, pendant que le consul songeait que ce mystère, embrouillé comme à plaisir par Bérésoff, pouvait cacher une aventure galante que son compatriote ne voulait pas avouer ou ébruiter.

Quant à M. de Chamboë, ainsi qu'à ses gens, il déclarait ne pouvoir fournir aucun renseignement.

Il ignorait absolument ce qu'ils étaient devenus.

Le chef de la police rayonnait, bien qu'un peu étonné, au fond.

— Vous le voyez bienne, mousou lé consoul, disait-il dans son affreux baragouin au macaroni, z'avais raisonne, quand ze prétendais que Son Excellence le prince Bérésoff reviendrait sain et sauf...

« Monsou de Çamboë reviennedra de même avec ses zensses...

« Z'ai fait faire des recerces... oh ! des recerces sérieuses... pour les retrouver... mais zé souis bienne tranquille sous leur compte....

« Voyez-vous, zé souis certaine qu'ils ont été arrêtés par le signer Gaëtano... oune homme dou meilleur monde... oune zentleman... accompli...

« Il est incapable de faire di mal à oune mouce...

— Ah çà ! interrompit très irrévérencieusement Bobino, que ces propos commençaient à impatienter, mais vous le connaissez donc ?...

Excentrique autant qu'un Anglais splénique, le consul s'amusait comme un bienheureux.

Le prince Bérésoff rêvait, l'œil vague, la bouche serrée, la pensée ailleurs.

Le directeur de la police eut un rire joyeux et sonore qui abasourdit Bobino, que la réponse acheva.

— Si ze le counais, zeune homme !...

« Ah ! ze le crois bienne, que ze le counais !

« Il m'a arrêté un beau soir que ze prenais le frais au bord de la mer... entouré d'azents... s'il vous plaît !...

« Il m'a gardé houit zours entiers, et m'a renvoyé sans rançon, se déclarant ençanté de ma connaissance...

« Et moi ze n'étais pas moins ençanté qué loui...

—Alors, pourquoi vous avait-il arrêté ? demanda encore Bobino, que cette évidente complicité avec un brigand redoutable inquiétait de plus en plus pour la sécurité de Michel, de Germaine et de ses sœurs.

Ce que le policier ne pouvait ni ne voulait dire, c'est que cet enlèvement audacieux de sa personne avait été opéré pour l'intimider d'abord, et ensuite — prétendaient les mauvaises langues — pour conclure avec le signor Gaëtano un arrangement amiable.

Cet arrangement stipulait, pour le directeur de la police, une quote-part notable dans les bénéfices de la bande Gaëtano et Cie, et réciproquement, de la part du policier en chef, une de ces neutralités bienveillantes qui assuraient au bandit une impunité absolue.

Voilà ce que disaient et pensaient les initiés ; voilà ce que comprit bien vite, avec son flair aigu de Parisien, Bobino, doué de ce sens d'observation si commun parmi ces sujets qui composent l'élite de nos travailleurs.

Le directeur de la police napolitaine prit congé de ses visiteurs avec force poignées de main, en lançant par-dessous ses lunettes légèrement teintées un regard plein de fine ironie à Bérésoff, dont il allait sans doute partager les dépouilles.

Puis ce regard se porta sur Bobino avec une telle expression de haine et de cruauté que le typo, malgré sa vaillance éprouvée, frémit.

Il pensait, en rentrant à l'hôtel, que Michel Bérésoff, aux trois quarts aliéné, les abandonnait tous ; que seul il restait pour protéger Germaine et ses sœurs, et que, le cas échéant, il n'avait pas à compter, pour l'aider, sur le consul de France, qui eût dû être leur protecteur naturel à tous, et encore moins sur le concours de la police italienne.

Dans de telles conditions, le retour en France allait s'imposer au plus vite.

C'était l'idée de Germaine, idée très sage en somme et dont l'exécution devait écarter tout péril.

Mais Michel voudrait-il quitter l'Italie?

Germaine, qui lui devait tant, ne voulait pas l'abandonner, bien que dans le premier moment de douleur et de colère elle eût songé à partir sans même laisser de traces.

* Voir les numéros 186 à 207.

Le prince, évidemment, n'était plus dans son état normal. Elle le reconnaissait de prime abord et ne conservait aucun doute à son sujet.

L'insulte qu'il lui avait faite était terrible sans doute, mais elle la lui pardonnait de grand cœur, le jugeant irresponsable, hélas !

Intérieurement, elle frémissait en songeant que Michel avait dit avec sa tranquillité d'halluciné :

— Je vais me tuer... bientôt... il le faut !...

Alors, sentant qu'il allait mettre à exécution son horrible projet, elle se promit d'exercer personnellement une surveillance incessante sur lui, et d'y associer Bobino ainsi que ses sœurs.

Entre temps, on tâcherait de le décider à rentrer en France.

Oui, cela valait mieux que le coup de tête projeté par Germaine, de s'enfuir, d'abandonner le malheureux inconscient et de se cacher dans l'immensité de Paris.

Pendant deux jours, cette surveillance ne parut pas peser outre mesure au prince, qui resta sombre, préoccupé, mais ne parut pas vouloir s'y soustraire.

Il mangeait de bon appétit, buvait bien, fumait sans relâche des cigarettes russes et ne faisait plus aucune allusion ni à sa captivité, ni aux odieux propos relatifs à l'union monstrueuse de Germaine avec son bourreau.

Il sortait volontiers en voiture, et même à pied, en compagnie de Bobino et de Germaine, qui lui donnait le bras.

Le troisième jour, il manifesta l'intention d'aller faire un tour au bord de la mer et de manger, au sortir de l'eau salée, ces *frutti di mare* dont les Napolitains sont si friands.

C'était à trois heures après midi, dans un lieu fréquenté par une foule de gens ; il n'y avait rien à craindre d'un nouvel enlèvement.

La promenade avait déjà duré près d'une heure, et le front soucieux de Michel commençait à se dérider au milieu de cette exubérance napolitaine qui les enveloppait tous les cinq d'une sorte de griserie communicative.

Ils se trouvèrent bientôt en face d'un groupe de pêcheurs portant crânement leur costume pittoresque. L'un d'eux, qui paraissait le chef, était en conciliabule avec trois Anglais en complets à carreaux, portant en sautoir la lorgnette du touriste et feuilletant le *Bradshaw*.

Le regard de cet homme, un regard aigu comme une lame d'épée, tomba sur Michel, qui tressaillit de la nuque aux talons.

Et Germaine, qui s'appuyait à son bras, perçut ce tressaillement et sentit la crispation qui l'accompagna.

Elle regarda l'homme à son tour et faillit laisser échapper un cri de terreur à son aspect.

Leurs yeux se rivèrent un moment l'un à l'autre, et l'impression ressentie par Germaine fut si forte qu'elle crut s'évanouir.

Un nom allait jaillir de ses lèvres... un nom maudit, exécré, celui de son bourreau... celui du misérable que l'avait déshonorée.

Il lui sembla que ce pêcheur avait pâli sous le bistre collé à sa peau par le soleil et les embruns, et elle se disait :

— Lui !... serait-ce lui ?...

Mais non... c'était de la folie... Est-ce qu'il n'y avait pas de ces ressemblances complètes, incroyables, que rien ne justifie, ni race, ni parenté ?...

Et puis, quelle apparence que ce matelot napolitain, en caleçon tombant au genou, en chemise et en bonnet rouges, usés, crasseux, fût le viveur parisien, qui incarnait le vice élégant, le crime titré ?...

Son regard se reporta sur les Anglais, auxquels il dit en italien quelque chose que la jeune fille ne comprit pas.

Les Anglais répondirent :

— Yes ! et fermèrent leur *Bradshaw*.

A ce moment, des gens du port, moitié portefaix, moitié lazaroni, arrivèrent en bande, chantant, gesticulant, et séparèrent du groupe des pêcheurs celui formé par le prince, Bobino, Germaine et ses sœurs.

Il y eut une légère poussée. Germaine sentit que Michel, au lieu de maintenir vigoureusement son bras contre le sien, pour empêcher toute séparation, s'arrachait à son étreinte.

Elle cria :

— Michel !... mon ami !... où allez-vous ?

Le jeune homme lui jeta un regard navré, puis, comme s'il obéissait à une force mystérieuse qui l'attirait irrésistiblement, il se mit à courir, jouant des coudes pour percer la cohue joyeuse.

Quand ces gens furent passés, Michel avait disparu.

. . . . . .

Il n'y avait pas à le chercher au milieu des allants et venants qui se croisaient bruyamment dans tous les sens, avec cette exubérance inouïe qui caractérise la population napolitaine.

Michel avait semblé rejoindre les pêcheurs, qui, de leur côté, s'étaient embarqués en compagnie des Anglais.

Bobino, Germaine et les sœurs de celle-ci rentrèrent désespérés à l'hôtel, n'osant pas parler de cette nouvelle et plus mystérieuse disparition, qui, hélas ! était volontaire de la part de Michel.

Vingt-quatre heures se passèrent sans que le prince reparût.

Germaine, dévorée d'angoisse, ne put ni boire, ni manger, ni fermer l'œil.

A tout hasard, Bobino retourna au consulat moscovite et fut reçu très aimablement par le consul.

Comme il lui racontait cette nouvelle aventure de Michel, le fonctionnaire lui répondit, en clignant de l'œil avec un sourire égrillard :

— Eh ! donc, mon cher, le prince Bérésoff est à mon avis un trop heureux homme qui s'amuse et fait des traits à cette admirable créature avec laquelle il habite ainsi que vous, place Umberto.

« Je lui donne tous les torts possibles, mais à cela, je ne peux rien.

Ce petit drame intime s'était accompli un dimanche après midi.

Le mardi, dans la matinée, une voiture de place ramena à l'hôtel le prince Bérésoff, qui regagna son appartement comme si rien d'insolite ne lui était arrivé.

Seulement, il semblait plus sombre et plus pâle encore que de coutume.

Comme ses amis anxieux l'interrogeaient, il répondit d'un air fatigué :

— J'ai fait un tas de choses... visité des notaires... des gens de loi... que sais-je encore ?...

« J'ai échangé des dépêches avec Paris... avec Pétersbourg...

« J'ai acheté... ou vendu... peut-être l'un et l'autre...

« ... J'ai... je dois avoir vendu... quoi ?... je ne sais plus au juste... écouté des lectures assommantes de papiers timbrés.

« Puis enfin, j'ai signé... signé... signé... je ne sais plus combien de feuilles...

« Et puis, fichez-moi tous la paix...

« Je veux rire, manger, boire... m'amuser...

« Je n'ai que le temps bien juste de rigoler...

« Il faut que Germaine se dépêche d'épouser le comte de Montdieu...

« Car je vais me tuer... oh !... mais très... très... très probablement !

« C'est entendu ! Il le faut !... et il n'en pourrait être autrement.

Il ne voulait plus rien dire, et résistait avec des entêtements d'enfant volontaire ou de dément, pour donner la moindre explication.

Dès lors, ses amis résolurent de ne plus le quitter et de le soumettre à une surveillance de tous les instants, pour l'empêcher de mettre à exécution son fatal projet.

Cela dura quinze jours pleins, sans que cette amicale sollicitude se démentît un seul moment, sans que Michel, en dépit des velléités qu'il manifestait de s'enfuir ou de se tuer, eût pu déjouer cette vigilance qui jamais ne s'endormit.

Elle ne put cependant ni prévoir ni empêcher une catastrophe amenée fatalement par la diabolique habileté du misérable qui menait cette mystérieuse intrigue.

Tout était, d'ailleurs, préparé avec une telle précision, et si bien prévu jusque dans les moindres détails, qu'il fallait absolument succomber.

Depuis qu'il avait été arrêté, puis remis en liberté par le signor Gaëtano et sa bande, le prince Bérésoff avait complètement négligé ses affaires d'intérêt et tout laissé aller à vau-l'eau.

Les dépenses étaient considérables à l'hôtel de la place Umberto, et le directeur de cet établissement, ennuyé de ne plus rien recevoir depuis trois longues semaines, présenta sa note.

Elle atteignait un chiffre élevé, étant données les habitudes du prince, qui vivait très luxueusement, avait des fantaisies ruineuses de millionnaire et imposait à ses amis cette profusion qui leur déplaisait et dont ils se fussent volontiers passés.

L'hôtelier réclamait sept mille et quelques cents francs, avait cet air obséquieux susceptible de devenir de l'aplatissement si le client paye sans marchander, et de se transformer en arrogance s'il n'est pas en fonds.

En temps ordinaire, le prince eût simplement tiré de son portefeuille une liasse de billets, l'eût jetée sur le plat d'argent et eût dit au comptable.

— Payez-vous.

Mais, ce jour-là, il déclara froidement, d'un air abruti, qu'il était sans le sou, qu'il ne savait pas quand il pourrait payer, que d'ailleurs cela l'intéressait fort peu...

Le gérant redressa son échine italienne, toisa de haut ce client dans l'embarras et majestueusement alla en référer au propriétaire.

Germaine, qui à ce moment-là se trouvait près de Michel, frémit en l'entendant répondre qu'il était sans argent.

Habituée à cette existence parcimonieuse des travailleurs qui vivent noblement de leur labeur, économisant sou à sou, payant comptant leur humble dépense, aimant mieux se priver, souffrir, parfois rudement, plutôt que d'emprunter, la jeune fille éprouva un insurmontable sentiment de honte que partagèrent ses sœurs et Bobino.

Il leur sembla, dans leur loyale et digne conscience de pauvres, qu'ils commettaient un vol en profitant de cette hospitalité fastueuse que leur ami devenu à peu près fou ne pouvait plus solder.

Tous quatre étaient également dépourvus, sauf Bobino, qui avait un peu d'argent de poche ; quelques louis que le prince l'avait forcé de prendre un jour, pour ne pas être obligé de payer lui-même, à tout propos, dans les rues, les menues dépenses du petit groupe.

Bobino, surmontant ce sentiment de honte qui l'avait également envahi, se dit qu'avec ces gens-là il fallait payer d'audace.

Bombant le torse, cambrant le rein, il alla trouver le propriétaire lui-même, le toisa de haut, le traita comme un vulgaire marchand de macaroni et lui affirma qu'il serait soldé avant peu.

L'autre accorda huit jours. Bobino devint presque insolent et n'en voulut accepter que quatre.

Un peu tranquillisé, le typo revint trouver le prince, tâcha de le galvaniser un moment et lui demanda quelles étaient en fin de compte ses ressources. Et Michel répondait invariablement :

— Je te dis que je suis sans le sou...

« Ils m'ont tout rasé...

— Mais qui ?...

— Eux !... tu m'embêtes, à la fin !

— Que diable allons-nous devenir ?

— Puisque Montdieu épouse Germaine !... Il payera, ce cher ami...

« Oh ! il payera sans marchander... tu sais, il est calé, Montdieu !...

« Germaine aura le sac et sera comtesse...

« Il le faut !... il le faut !...

Du coup, Bobino se mit dans une colère furieuse.

Il broya d'un coup de poing un guéridon, et, se dressant devant Michel Bérésoff, l'interpella d'une voix indignée :

— Écoute, Michel, si je n'avais pas eu pour toi une aussi vive sympathie... si le souvenir de tes bienfaits ne compensait, et bien au delà, toutes les infamies que tu dis et fais depuis quelque temps, ma parole, je te brûlerais la cervelle !...

— Et tu me rendrais un rude service, mon cher ami, répliqua douloureusement le prince, qui sembla pour un moment avoir un éclair de raison.

« Car tu m'éviterais la peine de la brûler moi-même, cette pauvre cervelle qu'ils ont peu à peu abrutie...

— Mais qui ?... voyons... dis-moi qui ?

— Eux !... ou plutôt... lui !...

— Encore une fois : qui ?... lui ?...

Un tremblement convulsif agita le prince Bérésoff, ses prunelles battirent... ses lèvres se crispèrent.

Bobino crut qu'il allait enfin parler, éclaircir ce mystère qui depuis quinze jours pesait sur eux tous comme un cauchemar.

Le malheureux baissa la tête, comme si une impossibilité matérielle comprimait sa gorge et liait sa langue.

Il balbutia :

— Je... je... ne sais pas...

Puis cette lueur de raison qui ne l'abandonnait jamais traversa ses yeux. Il eut un moment d'attendrissement et murmura :

— Bobino !... mon pauvre ami... si tu savais...

« Ah !... je vous aime bien tous... va !...

« Mais... vois-tu... je suis f...chu.

« Si tu savais ce qu'il a fait de moi, lui !

L'ouvrier typographe, ému, l'œil humide, serrait les mains de son ami, l'encourageait, essayait d'en tirer un mot.

Il voulut encore lui peindre leur détresse à tous et lui demander comment se procurer de l'argent...

— De l'argent... vous n'avez plus d'argent... personne ? Moi non plus.

« Et puis, l'argent... je m'en f...

Voyant qu'il ne pouvait absolument rien en tirer, Bobino, qui voulait faire sortir Germaine de cette situation si fausse et si humiliante, résolut de mettre à exécution le plan qu'il avait imaginé.

Il s'en alla au télégraphe et rédigea une dépêche ainsi conçue :

« Ladislas, hôtel Bérésoff, avenue Hoche, Paris.

« Prière envoyer ici, adresse Jean-« Robert, hôtel de la Place Umberto, « tout l'argent que vous aurez dispo-« nible. Prince Bérésoff besoin au moins « dix mille francs immédiatement. Si « vous manquez, vendez sans retard « chevaux, voitures, objets d'art pour « faire la somme.

« Amitié de nous tous.

« Jean ROBERT, dit Bobino. »

Et le typo, sachant que le moujik avait pleins pouvoirs de son maître, qu'il était autorisé à vendre, à acheter comme pour lui, rentra plein d'espoir en disant :

— Ladislas va se mettre en quatre.

« Une journée pour bazarder les bagnoles et les canassons.

« ... Deux jours à la lettre pour arriver ici, et j'aurai la forte somme pour solder le gargotier.

« Il restera dans les trois mille francs, et nous prendrons « illico » le bateau à vapeur pour ce beau pays de France.

« J'en ai assez, moi, de l'Italie des touristes !

« Et voilà qui va me corriger de la manie des voyages !

Il attendit sans trop d'impatience le courrier pendant trois jours pleins et réussit à faire partager sa confiance à Germaine ainsi qu'à ses sœurs.

Il était en effet à supposer que Bobino avait eu raison de s'adresser au factotum du prince, qui connaissait mieux que lui ses affaires, jouissait de toute sa confiance et avait tout en maniement.

Cependant il eut un fort battement de cœur quand le domestique monta sur un large plateau les journaux et les lettres arrivés à la distribution du matin.

Il y en avait plusieurs pour le prince, quelques-unes venant de Russie, nné de France et une Italie.

Il y en avait également une venant de France pour M. Jean Robert, qui la prit en tremblant légèrement du bout des doigts.

L'enveloppe large, carrée, en bristol vert d'eau, était timbrée d'une couronne fermée.

La suscription était d'une grosse écriture d'écolier malhabile, hésitante, un peu tremblée, mais parfaitement lisible.

— Cela vient de Ladislas, dit Bobino à Germaine, qui se trouvait avec lui dans le salon commun.

Le domestique avait porté son plateau dans la chambre du prince, qui dormait, et dont la porte était légèrement entrebâillée.

Le serviteur sortit par le salon pendant que Germaine, énervée, disait à Bobino, dont les doigts semblaient brûlés par la grande enveloppe :

— Ouvrez !... mais ouvrez donc !

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

LE PORC HOMICIDE. — En revenant du champ de foire; un homme rentrait chez lui, conduisant avec une corde un porc qu'il venait d'acheter. L'animal indocile voulut prendre

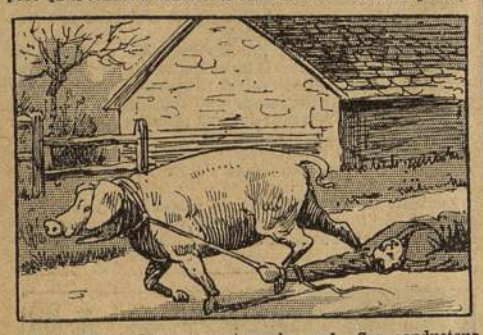

la fuite. Il tira brusquement sur la corde. Son conducteur tomba et fut traîné par lui. Quand on le releva, il avait le crâne fracturé et il succomba presque aussitôt. ROANNE.

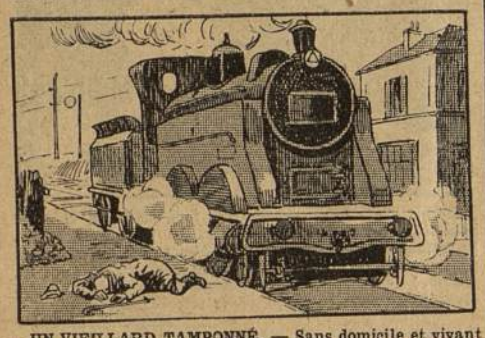

UN VIEILLARD TAMPONNÉ. — Sans domicile et vivant de charité, un vieillard s'engageait sur un passage à niveau quand soudain arriva une locomotive isolée. Le pauvre vieux fut happé et projeté sur le côté de la voie. La tempe gauche défoncée, il ne tarda pas à expirer. VEAUCHE.

MORT DE FROID. — Depuis quelques jours, le garde champêtre de la commune avait disparu. Des bûcherons découvrirent enfin son corps dans un bois. On crut tout d'abord à un crime ; mais le docteur chargé de l'autopsie reconnut que le garde, qui était âgé de 78 ans, était mort de froid. MALVALETTE.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN SATYRE. — Le drame qui amenait devant les assises de la Sarthe le Belge Gustave Auxerre, né le 2 janvier 1868, à Bruxelles, est des plus curieux au point de vue psychologique.

Le 26 juillet, dans l'après-midi, tous les habitants de Coulombiers sont aux champs. Il y a du monde partout. On termine la fenaison tardive ; on fait la moisson du blé. Au champ du Parc, une fillette de neuf ans, Madeleine Besnier, la cadette de huit enfants, garde les vaches de maître Hiron.

Malgré le voisinage des travailleurs, un homme survient dans le champ. Il capte la confiance de l'enfant en lui donnant quelques sous, puis la prend sur ses genoux et se livre sur elle à un attentat brutal. L'enfant crie. L'homme aussitôt la frappe de deux coups de couteau à la poitrine. Il lui perce le foie et l'estomac de part en part. Perdant son sang à flots, éperdue, la petite Madeleine s'échappe, court à la barrière, traverse la route, puis s'abat enfin au fond d'un fossé. Elle est morte.

Quelques minutes après, son cadavre est découvert par deux femmes passant à bicyclette. La justice est prévenue. Le parquet de Mamers enquête. Du premier coup, on établit que le meurtrier est un domestique parti l'avant-veille d'une ferme voisine, Gustave Auxerre : un ivrogne brutal connu dans le pays sous le nom du Belge.

Le lendemain, en effet, Auxerre est arrêté à La Ferté-Bernard. Il avoue son crime.

Durant tout son interrogatoire, Auxerre fait preuve d'un calme extraordinaire. Il se borne à dire qu'il ne se souvient de rien. A aucun moment, on ne surprend chez lui une trace d'émotion. Le président s'en étonne :

— On dirait qu'il n'y a que vous, lui dit-il, qui soyez indifférent à ce qui se passe ici. Vous n'avez pas une larme, pas un mot de regret !

— Je regrette, monsieur le président !

— Oh ! dit le président, de quel ton vous exprimez ce regret ! On croirait qu'il vous en coûte d'articuler ce mot !

Auxerre ne répond pas et, pendant toute la durée des débats, c'est tout ce qu'on peut lui arracher.

L'apparition de Mme Besnier elle-même à la barre, ne peut lui tirer une larme.

Après un bref réquisitoire de M. Lajus, procureur de la République et une éloquente plaidorie de Me Georges Bouvier, le jury rend un verdict affirmatif sur toutes les questions.

En conséquence, la cour condamne Auxerre *à la peine de mort.*

UN ASSASSIN DE 17 ANS. — Devant les assises du Puy a comparu le nommé Isidore Planchette, âgé de 17 ans, cultivateur à Bergougnoux, commune de Saugues, sous l'inculpation d'assassinat et de vol qualifié.

M. de Taillandier, conseiller à la cour d'appel de Riom, préside, assisté de MM. Chaurant et Bignon, juges.

Planchette, ayant travaillé comme domestique au hameau de Lair, où habitait sa future victime, la dame Duffaud, veuve Borel, aubergiste, connaissait les aîtres de la maison où il s'était déjà introduit pour dérober un billet de 100 francs.

Le samedi, 23 mai 1912, Planchette demandait un congé à son nouveau patron, Baptiste Sauvant, propriétaire à Bergougnoux, prétextant qu'il allait retirer une bicyclette à la gare de Monistrol-d'Allier.

Il se rendait en réalité au hameau de Lair, pénétrait à 9 heures du soir chez la veuve Borel et la tuait à coups de hache, s'acharnant sur la malheureuse qui implorait sa pitié.

L'assassinat rapporta quatre francs à son auteur, qui est condamné à *vingt ans de travaux forcés.*

LACOMBE CONDAMNÉ A MORT. — Le bandit Lacombe devait répondre devant la cour d'assises de l'Aveyron de l'assassinat qu'il commit à Decazeville, il y a quelques mois.

N'ayant pas été arrêté, Lacombe a été condamné, hors l'assistance du jury, *à la peine de mort* par contumace.

Un curieux incident s'est produit au moment où l'huissier audiencier, pour se conformer à la loi, appelait l'accusé à haute voix.

Quelqu'un, dans l'assistance, ayant répondu « présent », une folle panique s'empara du public qui se rua vers les issues.

On reconnut bientôt qu'il y avait eu méprise; c'était un homonyme du bandit qui assistait aux débats et répondait, croyant que c'était lui qu'on appelait.

UN ASSASSIN. — C'est pour réaliser un maigre butin de 8 francs que le nommé Louis Ducharne, dit Louis du Marin, assassina son ami d'enfance Pierre Rançon, dans la nuit du 19 au 20 octobre dernier. Il a à répondre de cet acte criminel devant les assises de la Haute-Loire.

Les époux Rançon étaient fermiers à Prentegarde, arrondissement d'Yssingeaux. L'assassin alla frapper à leur porte. Le mari reconnaissant sa voix lui ouvrit sa demeure. Ducharme demanda à boire et, à défaut de vin, on lui servit du lait. Puis, le nocturne visiteur réclama de l'argent et comme on ne lui en donna pas, il sollicita et obtint d'aller coucher dans le foin de la grange.

Dix minutes après, Louis Ducharme revenait précipitamment seul au logis. Le misérable appliquant son revolver sur la tempe de la femme Rançon, couchée et sans défense, de plus enceinte de sept mois, l'obligea à se lever et à lui livrer son argent.

Réveillée par les cris de sa maîtresse, la jeune servante, Rosalie Digonnet, âgée de 12 ans, descendit de sa chambre. Ducharme exigea d'elle, pour se laver les mains couvertes de sang, de l'eau et une serviette ; puis l'assassin disparut.

Le cadavre du fermier Rançon fut ensuite découvert dans la grange. Quant à Ducharme, il fut arrêté à Aurec, trois jours après.

L'accusé, interrogé, reconnaît le crime qui lui est reproché. Les médecins légistes qui l'ont examiné attestent son entière responsabilité.

M. Rodier, procureur de la République, prononce un réquisitoire impitoyable.

Après une éloquente plaidoirie de Me Ribeyre, le jury se retire pour délibérer. Il revient en séance avec un verdict affirmatif, sans circonstances atténuantes.

La cour, en conséquence, prononce un *arrêt de mort* contre Ducharme, qui aura la tête tranchée sur une place du Puy.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

PAR EXCÈS D'AMOUR. — De passage dans la ville, un matelot s'était épris d'une femme, servante dans un débit des quais. Il lui demanda de le suivre à Marseille. La servante

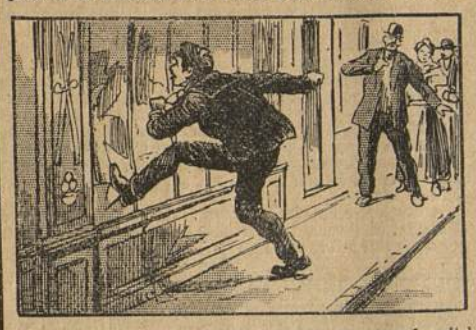

refusa et, comme le matelot la menaçait, le patron le mit à la porte. Demeuré dans la rue, le marin furieux se vengea en brisant toutes les vitres de la devanture. Il a réussi à se faire arrêter. BORDEAUX.

TOMBÉ D'UN TOIT. — En travaillant au faîte d'un bâtiment, un charpentier perdit l'équilibre, par suite d'un faux mouvement. Il tomba sur le sol d'une hauteur de plus de 5 mètres. Relevé aussitôt, il fut ramené à son domicile. Il est gravement blessé. DEAUVILLE-SUR-MER.

LE PLONGEON DU NÈGRE. — Après s'être emparé d'un sac de charbon sur les quais, un manœuvre nègre se retirait tranquillement quand un policier et un agent s'avancèrent vers lui. Le manœuvre jeta son sac et plongea dans la Garonne. Le policier et l'agent montèrent dans une embarcation ; le nègre se hâta alors de regagner la terre où il fut arrêté après une course folle. BORDEAUX.

L'IMPORTATION DES APACHES

La presse anglaise est unanime à se féliciter des résultats que donne déjà — à la veille de son application — la loi suivant laquelle tous les souteneurs et trafiquants de chair humaine doivent être désormais condamnés, en outre de peines très sévères de prison, à recevoir un certain nombre de coups de « chat à neuf queues. »

Les journaux disent que depuis une semaine une véritable procession d'individus mal famés et de trafiquants de chair humaine, effrayés à l'idée d'avoir le dos déchiré à coups de lanières, ont traversé le Manche pour gagner Paris.

A Scotland-Yard, on confirme ces déclarations et on se réjouit que Londres se trouve enfin purgé de ce monde spécial, qui sème partout où il se trouve la honte et la désolation.

En France, ils seront certainement mieux reçus.

LES BOYS-SCOUTS POLICIERS

Les vaillants jeunes éclaireurs de Londres (boys-scouts) se sont mis en campagne pour découvrir l'assassin de la petite Winnie Baker, girl-scout, âgée de 12 ans, qu'on a trouvée étranglée à Woking. Les gilrs-scouts sont l'équivalent féminin des boys-scouts; il s'agit donc pour les jeunes éclaireurs de venger une camarade. Ils se sont mis à l'œuvre avec beaucoup d'habileté. La section de Woking a fait une grande battue dans une forêt de pins, où ils se sont déployés en forme d'éventail pour opérer un mouvement enveloppant.

Vers le soir, un des petits éclaireurs, nommé Donovan, découvrit des fragments d'une lettre déchirée, deux mouchoirs à l'initiale W. et une pipe de bruyère, dont le tuyau était cassé. Les débris de papier ont été réunis et on a pu ainsi étudier l'écriture. C'était celle de la fillette assassinée.

LA CASSATION D'UN ARRÊT DE MORT

La Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de déchirer un arrêt de la Cour d'assises de Vesoul, qui avait condamné l'assassin Piot à la peine de mort. Voici pourquoi :

Piot était impliqué dans deux affaires distinctes, qui devaient être jugées le même jour par le jury de la Haute-Saône. La première — attentat à la pudeur — fut examinée le matin et se termina par une condamnation à cinq ans de prison. La seconde, concernant l'assassinat, jugée, examinée l'après-midi, aboutit à un verdict de mort. Or, les deux jurys, appelés à fonctionner, avaient été tirés au sort simultanément le matin. Dans ces conditions, l'avocat de Piot était fondé à soutenir à la barre de la Cour suprême que les droits de la défense avaient été violés, en ce sens que le second jury aurait dû être tiré immédiatement après la première affaire. Ce qui aurait permis ainsi à la défense d'exercer son droit de récusation à l'égard des six jurés qui avaient siégé dans la première affaire et de l'état d'esprit de qui, concernant Piot, elle avait pu se convaincre puisqu'ils l'avaient reconnu coupable d'attentat à la pudeur.

Piot sera donc jugé à nouveau par un autre jury, que la chambre criminelle désignera ultérieurement.

UNE TÊTE A PRIX

Malgré les surveillances établies dans les endroits où on pouvait supposer que Lacombe chercherait un refuge, le bandit des Aubrais, qui a tenté d'assassiner M. Ducret, passage de Clichy, est resté introuvable.

En présence de cette situation, on a décidé d'avoir recours à la prime.

La préfecture de police promet une prime de 10 000 francs à la personne qui, par des renseignements précis, amènera l'arrestation du bandit Lacombe.

LE POURBOIRE DE L'AGENT

Récemment, le prince Joachim de Prusse, accompagné d'un prince de Turn et Taxis, revenaient ensemble d'une promenade automobile dans les environs de Strasbourg, où ils étudient à l'Université, quand, en traversant la ville à une allure exagérée, un agent de police leur fit signe d'arrêter. L'auto fut embrayée et s'arrêta devant l'agent. Celui-ci joignit les talons, fit le salut militaire et, s'adressant au prince Jocahim, dit : « Que Votre Altesse Impériale m'excuse, mais il est de mon devoir d'attirer son attention sur ce fait que, d'après les ordonnances de police, il faut aller lentement dans cette ruelle étroite (la rue des Bouchers).

— Ah ! ah ! dit le prince, et qu'est-ce que cela m'aurait coûté si j'avais continué mon chemin à la même vitesse ?

L'agent ne vit pas dans cette question la moindre plaisanterie.

— Pardon, Altesse, j'ignore ce que cela aurait exactement coûté. Peut-être 50 marks.

— Diable ! répliqua le prince, nous avons eu de la chance. Je suis heureux que vous m'ayez averti à temps.

Et l'adjudant reçut l'ordre de délier sa bourse pour donner au brave agent une pièce de 5 marks. L'agent était bien embarrassé, car il ne devait accepter aucun pourboire en service et cependant un refus pouvait indisposer le prince.

Il prit donc la pièce et dressa procès-verbal du cas auprès du préfet de police de Strasbourg en mettant à sa disposition les 5 marks. Le préfet les lui rendit en y joignant même un supplément.

LA VIEILLE DAME ET LE CHIEN

Une vieille dame avait loué une maison de campagne. A la demande du propriétaire, elle consentit à conserver le chien de la villa. L'animal avait ses habitudes. Certain fauteuil confortable était considéré par lui comme propriété personnelle. Le malheur voulut que la dame jetât également ses vues sur le siège en question.

Quand le chien était installé dans le fauteuil, elle criait : « Au chat ! au chat ! », et le dogue, se précipitant aussitôt à la fenêtre, abandonnait sa place favorite.

Un jour l'animal entrant dans la pièce aperçut la locataire dans le fauteuil. Sautant sur le rebord de la croisée, il donna les signes d'une agitation extraordinaire. Ses aboiements furieux décidèrent la vieille dame à aller voir ce qui se passait. Le chien se tut alors comme par enchantement et, quittant la fenêtre, se logea frénétiquement dans le siège vacant...

La dame a décidé de résilier son bail.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS MENACÉ DE MORT

On a arrêté, dans les montagnes désertes de New-Jersey, trois bûcherons, qui ont opposé une féroce résistance aux policiers chargés de leur capture. Les trois prisonniers, les frères Dunn, sont accusés d'avoir écrit au président élu, le docteur Woodrow Wilson, des lettres le menaçant de lui faire subir le même sort qu'à Mac Kinley s'il ne versait une somme de 25 000 francs.

Les accusés, que l'on suppose anarchistes, ont répété leur menace sept fois en donnant comme dernier délai le 15 décembre. Aussi le futur président était-il gardé soigneusement depuis plusieurs semaines.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

UN CHAUFFEUR ASSOMMÉ. — En station rue de Bercy, à la gare de Lyon, un chauffeur chargeait la nuit, vers onze heures et demie, trois clients qui se firent conduire rue de Picpus.

L'auto venait à peine de s'arrêter devant l'adresse indiquée que les trois voyageurs, se ruant sur le chauffeur et le réduisant à l'impuissance, le frappèrent sauvagement à coups de pied et de poing et lui dérobèrent son porte-monnaie, renfermant la recette de la journée, soit 54 francs.

Profitant alors de l'évanouissement de leur victime, les agresseurs remontèrent dans le taxi et s'enfuirent à toute allure, sans pouvoir être rejoints par les agents, accourus aux cris de l'infortuné mécanicien, qui avait le corps couvert de contusions.

A une heure du matin, l'auto était retrouvée boulevard Masséna, où l'avaient abandonnée les auteurs de l'attentat, après y avoir mis le feu. Elle était complètement détruite.

PARIS.

CAPTURE MOUVEMENTÉE. — Poursuivi par des passants, un voleur de bicyclettes fut entouré, rue Julien-Lacroix, par la foule exaspérée. Le bandit tira son couteau, prêt à se défendre. En même temps des apaches surgissaient des bars et tentaient de lui prêter main-forte. Des agents arrivèrent qui, malgré leur résistance acharnée, s'emparèrent du voleur et de deux de ses défenseurs. PARIS.

ATTELAGE EMPORTÉ. — Place de l'Alma, un cheval attelé à un coupé s'emballa tout à coup. L'animal put être promptement maitrisé, mais le cocher, jeté à bas de son siège, s'est, dans sa terrible chute, ouvert le crâne et brisé une jambe. La victime a été transportée à l'hôpital dans un état très grave. PARIS.

AGRESSION NOCTURNE. — Des agents conduisaient, vers minuit, à l'hôpital de la Charité, un Allemand, qui, blessé profondément à la tête, avait été trouvé inanimé rue Geoffroy-Marie.

Interrogé, l'étranger déclara qu'il avait été assailli, dans cette voie, près des Folies-Bergère, par deux individus qui le frappèrent à coups de canne sur le crâne et lui dérobèrent un billet de 100 francs. PARIS.

UN VOLEUR ANARCHISTE. — Après avoir volé la bicyclette d'un garçon livreur, un malfaiteur s'enfuit par la rue Blanche. On courut après lui ; mais le bandit, un anarchiste, sortit de sa poche un revolver. Mal lui en prit. La foule s'amassa et lui fit subir un lynchage en règle. Cette formalité accomplie, il fut remis entre les mains des agents. PARIS.

UNE FEMME CARBONISÉE. — S'étant endormie, sa lampe allumée, une ménagère, habitant rue Lepic, fit, dans la nuit, un mouvement qui renversa la lampe. Le lit s'enflamma et, quand on accourut au secours de la pauvre femme, on constata qu'elle était morte, atrocement carbonisée. PARIS.

L'HOMME AUX DINDONS

Conte de Noël

— Monsieur !...

— Dequesne !...

— Ah ! par exemple ! Si je croyais rencontrer quelqu'un à Paris, ce n'était certainement pas toi, mon pauvre ami. Surtout à cette époque de l'année, au moment des fêtes du Premier Janvier.

— Eh bien, oui, tu vois, je suis revenu d'Amérique, et, à te parler franchement, je n'en suis pas fâché... On a beau avoir réussi au loin, en s'expatriant pendant quelque temps, rien ne vaut ce vieux boulevard, qu'on est toujours heureux de revoir !...

— Ça, c'est certain... On se retrouve là chez soi... Il y a combien de temps que tu es parti ?

— Mais cela va bientôt faire trois ans...

— Enfin te voilà !... Et je suis sûr que tu es content de retrouver les anciens camarades d'autrefois ?

— Tu dis bien vrai !... Et pourtant...

— Quoi donc ?

— Il y en a qu'on ferait mieux de ne pas revoir...

— Que dis-tu là ? Après qui donc en as-tu ?

— Oh ! je n'en veux à personne, mais tu sais, il y a des gens qui, pour fêter votre retour, se mettent en quatre pour vous faire plaisir et trouvent moyen de faire la gaffe qui vous ennuie le plus au monde, en vous rappelant des souvenirs...

— Cruels...

— Non, mais qu'on avait tout au moins oublié depuis longtemps...

— Oui, oui... je sais... ils bouleversent l'armoire aux vieux souvenirs, en ne se rendant pas compte du passé qu'ils réveillent ainsi...

— Tout juste. Et c'est ce qui m'est arrivé, pas plus tard qu'il y a trois jours.

— Allons donc ? Qui ça ? Quelqu'un que je connais ?

— Mais oui, Frizac...

— Frizac ? Que me dis-tu là ? Un si brave garçon. Je n'aurais jamais cru qu'il pût faire de la peine à un ami...

— Oh ! c'est bien sans le savoir, le pauvre garçon, mais tout de même...

— Que s'est-il donc passé ?

— Eh bien, voilà. Figure-toi que la veille de Noël, je le rencontre par hasard, comme toi, ce matin. Nous parlons du vieux temps, de toutes nos anciennes relations, quand soudain, il me dit : « Mais, au fait, je suis marié depuis que tu es parti... Il faut que je te présente à ma femme... Tu verras, elle est charmante, et cela lui fera le plus grand plaisir, je suis sûr, de voir un camarade à moi, perdu de vue depuis si longtemps. Tiens, tu ne sais pas ? C'est ce soir le réveillon... »

— Oui, lui dis-je, en me souvenant que c'était la nuit de Noël.

— Eh bien, viens donc réveillonner avec nous. Tu sais, c'est absolument intime, quelques amis seulement et des parents, tu verras, tu t'amuseras...

— Je n'en doute pas, mais ne serait-ce point un peu vous importuner... ?

— Viens donc, je te dis ! Allons, c'est entendu ?

Ma foi, je ne crus pas devoir refuser, et le soir venu, j'étais chez lui.

On se mit à table sur les dix heures, et, bien que Frizac m'eût laissé entendre que ce ne serait qu'un réveillon tout intime, c'était un véritable souper que le jeune couple offrait à leurs invités.

— Maurice, s'écria Frizac, après les hors-d'œuvre, nous avons pensé à te faire plaisir, ma femme et moi. Nous avons ce soir une dinde aux marrons, dont tu me diras des nouvelles !... Ah ! mon gaillard, ce n'est pas souvent que tu as dû en manger, là-bas, au Klondyke ?...

En l'entendant parler ainsi, j'eus un brusque soubresaut sur ma chaise, manquant de m'étrangler, en avalant un verre de bordeaux.

— Eh bien, qu'est-ce que tu as ? me fit Frizac.

— Ah ! mon ami ! m'écriai-je en roulant des yeux affolés, si tu savais !...

— Quoi donc ? Tu n'aimes pas la dinde ?

— Je t'en supplie, répondis-je aussitôt, ne me parle pas de ces horribles bêtes !...

— Je n'ai pas besoin de te dire, Dequesne, que Frizac faisait une tête !... Sa femme aussi, du reste !... Inviter un vieil ami, se mettre en frais pour lui, et l'entendre dire qu'il déteste ce qu'on va lui servir !... Ça, je l'avoue, c'est vexant... Mais, que veux-tu, je n'ai pas pu m'empêcher ce mouvement de répulsion pour ces maudites volailles !... C'est plus fort que moi, je ne peux plus les voir en peinture.

— Allons donc ? répliqua Dequesne, au comble de la surprise. Et depuis quand ? Une indigestion, probablement ?

— Une... indigestion ! s'écria Mourier. Ah oui, alors ! Et une fameuse, encore !... Mais, laisse-moi te finir mon histoire, et tu sauras pourquoi j'ai horreur des dindes.

— Voyons...

— Comprenant bien que mon hôte, sa femme et leurs invités devaient me prendre pour le dernier des goujats, je voulus leur donner quelques mots en une explication que je jugeais nécessaire...

— Écoute, fis-je à Frizac, s'il t'était arrivé une aventure aussi terrible qu'à moi, avec des dindes ou des dindons, eh bien, je te jure que tu aurais, pour elles et eux, la même horreur que moi.

Et je fis aux convives le récit que voici :

« Tu sais que dans la principale ville du Klondyke, à Dawson-City, les provisions de bouche, — aussi bien que tout le reste, d'ailleurs — avaient atteint des prix extraordinairement fabuleux.

Sachant que la population minière se composait en très grande partie d'un élément anglo-américain, je me dis avec justesse qu'au moment de *Christmas*, ils seraient heureux d'acheter ces dindes de Noël qui sont sur presque toutes les tables, en Angleterre et en Amérique, en ce jour de fête.

En conséquence, si je parvenais à apporter des dindes à Dawson-City, en temps opportun, je les vendrais ce que je voudrais.

Il y avait là un coup de spéculation à faire, qui pouvait me rapporter très gros, si je savais bien m'y prendre.

Malheureusement pour moi, je ne connaissais pas bien encore les difficultés, presque insurmontables, qu'on rencontre pour y parvenir.

J'étais à San-Francisco, à l'époque, et c'est là que je me procurai un troupeau de dindes, comprenant quatre cents volailles, grosses, grasses et dodues, bien à point, qui devaient faire le bonheur des habitants du Klondyke.

Je ne disposais alors que d'une fortune relativement minime et cet achat, ainsi que les frais de transport par bateau jusqu'à Dyea, avaient à peu près tout englouti.

Je débarquai là, avec mes bêtes, en cages de bois, et aperçus devant moi les montagnes couvertes de neige où par les passes de Chilkoot et de White, je devais me diriger sur Dawson-City... une faible distance d'un millier de kilomètres environ !...

— Ah ! mon ami ! reprit Mourier au bout d'un instant. Tu ne t'es jamais trouvé dans un cas pareil...

— Non, en effet ! interrompit Dequesne...

— Et je ne te le souhaite pas !... Il faut bien te figurer qu'à Dyea, on ne trouve aucun véhicule pour transporter les marchandises jusqu'à Dawson-City.

Sur le quai de débarquement, je fus donc la risée des habitants qui se demandaient si ce que je faisais n'était pas le résultat d'un pari, une folle gageure... On m'appelait l'*Homme aux dindons* !...

Je ne me laissai pourtant pas décourager et résolus de gagner Dawson-City, à pied, en poussant devant moi mon troupeau de volailles débarrassées de leurs cages.

Je fis donc emplette d'un petit traîneau, sur lequel je plaçai mes provisions pour la route, ainsi qu'un sac à grains qui devait servir à nourrir mes volailles...

Tout Dyea était là pour me voir partir, et je devais faire, je l'avoue maintenant, assez triste figure, car j'ai oublié de te dire qu'en quittant San-Francisco, je n'avais pas eu la précaution de m'équiper chaudement, comme il convient de le faire pour ces expéditions lointaines.

Dans ces contrées où les fourrures et les mocassins sont absolument indispensables, je me mettais en route vêtu comme j'étais à San-Francisco !... D'ailleurs, l'eussé-je même voulu, il m'aurait été impossible de me procurer quoi que ce soit.

J'étais au bout de mes ressources, que l'achat du traîneau avait complètement épuisées.

— Ah ! je te jure que je ne faisais pas le fier !... Un froid terrible et un voyage de deux cent cinquante lieues à entreprendre à pied !... Avec toute cette troupe, glouglotante !... Ils pouvaient bien rire de l'*Homme aux dindons*, ces imbéciles de Dyea ! Il y avait de quoi !...

Les pauvres bêtes, peu habituées à des froids pareils, n'arrivaient plus à manger les graines que je leur donnais, et sur les neiges des montagnes, elles tombaient inanimées, les unes après les autres.

Je compris enfin que la spéculation dans laquelle je m'étais follement engagé, allait être désastreuse pour moi...

J'arriverais bien à Dawson-City, mais mon troupeau de dindes serait resté en chemin, et alors adieu tout espoir de gains fabuleux !...

Mes provisions commencèrent à diminuer d'effrayante façon et je décidai de me nourrir de mes volailles... Je les tuais, les plumais, les faisais rôtir du mieux que je pouvais sur des feux de bois... Ah ! j'en ai mangé, du dindon !..

Mais j'atteignis enfin Dawson-City !... Sais-tu combien il me restait de bêtes ?

— Non.

— Une, mon cher ! Une seule, la dernière que j'avais été obligé de porter, bien enfouie dans mon pardessus, tout contre ma poitrine... Pauvre bête !... Eh bien, la guigne qui m'avait poursuivi jusque-là, ne devait pas encore m'abandonner... Elle aussi, elle mourut entre mes bras, comme nous arrivions à Dawson-City !... Je n'ai même pas eu la consolation de pouvoir la vendre un bon prix !... Ah ! les dindes !... Comprends-tu maintenant pourquoi personne au monde ne m'en ferait manger ?...

— Et les Frizac, fit Dequesne, qu'est-ce qu'ils ont dit, quand tu leur as raconté ton aventure ?

— Eux ? s'écria Mourier avec un haussement d'épaules, eh ! bien, mon cher, ils en ont ri aux larmes !... Voilà bien les amis !...

H. SEVIN.

(*Reproduction interdite.*)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite et fin).

ATTENTAT CONTRE UNE ARMURERIE. — Les habitants de la rue de l'Hôtel-de-Ville eurent, l'autre nuit, une minute de véritable émotion : un individu avait brisé une des glaces de la devanture d'un magasin d'armes et s'était enfui vers la place de la Mairie.

Malheureusement pour lui, des Pontoisiens revenant de Paris, attirés par le bruit et les cris de la fille de l'armurier, se mirent à la poursuite du voleur : ils purent l'arrêter malgré sa résistance acharnée ; conduit au commissariat de police et interrogé, cet individu refusa de répondre, se bornant à injurier le magistrat et ses agents.

On a trouvé sur lui trois revolvers pris à la devanture de l'armurier et un couteau à cran d'arrêt tout ouvert dans sa poche.

Cet individu semble âgé d'une vingtaine d'années. On croit qu'il avait un complice, car des voisins ont vu un individu fuir dans la direction opposée à celle qu'il a prise lui-même. PONTOISE.

SCÈNE MACABRE. — Quoique fort riche, un vieillard habitait une baraque en planches, sur un terrain vague. Le commissaire, prévenu de la disparition du vieillard, pénétra dans la cabane et trouva le locataire mort sur un grabat. Le décès remontait à quelques jours et de gros rats dévoraient encore le visage et les pieds du cadavre. BOIS-COLOMBES.

ACCIDENT DE CHASSE. — En chassant dans les bois de Chavigny, en compagnie de plusieurs amis, un riche Américain se baissa pour ramasser le gibier qu'il venait de toucher. La gâchette de son fusil heurta une branche. Le coup partit et le chasseur eut une jambe affreusement mutilée. SAINT-CYR-SUR-MORIN.

UNE AUTO DANS UN FOSSÉ. — Une automobile, appartenant à un entrepreneur de maçonnerie et conduite par le chauffeur, suivait l'avenue de Melun, lorsqu'un enfant, qui poussait une brouette, traversa la chaussée.

Le chauffeur, en voulant éviter l'enfant, donna un brusque coup de volant qui fit faire une embardée à l'automobile.

Celle-ci monta sur le trottoir en renversant un garçonnet âgé de huit ans, et culbuta ensuite dans le fossé qui borde la route.

Le chauffeur et un autre enfant, qui se trouvait dans la voiture, ont été grièvement contusionnés ainsi que le petit garçonnet. MONTGERON.

UN IVROGNE ROSSÉ. — Parce qu'une débitante lui refusait à boire, un ouvrier italien, déjà ivre, lui chercha querelle et la frappa d'un coup de poing. Les consommateurs se précipitèrent alors sur la brute et la rossèrent d'importance. SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

UN MALFAITEUR MAL REÇU. — En pleine forêt de Meudon, un homme de cinquante ans environ, vêtu d'un pardessus marron et coiffé d'un chapeau mou gris, voulut voler le courrier d'un facteur qui faisait sa distribution. Celui-ci, qui était armé d'un gourdin, en appliqua de tels coups à son agresseur que ce dernier s'empressa de prendre la fuite. MEUDON.

La peine du fouet

Un « pensionnaire » de la prison de Camp-Hill (île de Wight) ayant, la semaine dernière, insulté un gardien, se vit retirer sa pipe et fut mis en cellule. En apprenant la chose, tous ses camarades déclarèrent la grève et commencèrent un formidable chahut. Depuis huit jours, ils n'avaient pas cessé de hurler à tue-tête, de briser les vitres de la prison, d'insulter leurs gardiens.

Désespérant d'en venir à bout, le gouverneur de la prison donna l'ordre, le soir, de sortir le chat à neuf queues, que manièrent, le matin, à tour de bras, sur le dos des récalcitrants, deux gardiens réputés pour leurs biceps. Les cris perçants que poussèrent les premiers prisonniers, dont le dos est maintenant en fâcheux état, furent tels que tous les autres se calmèrent instantanément et regagnèrent leurs dortoirs sans broncher.

Le gouverneur, capitaine Tardely Wilmot, vient en outre d'ordonner la mise au pain et à l'eau des prisonniers qui se sont fait remarquer par leur attitude menaçante. On dit que plusieurs de ces derniers ont réussi à s'échapper dans la nuit.

Un « sacrilège »

Devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, un gamin de treize ans comparaissait sous l'inculpation de « sacrilège ». Au moment de sa première communion, l'enfant s'était trouvé mal, et, pris de nausées, avait rendu l'hostie que le prêtre venait de lui déposer dans la bouche. Un rapport ayant été adressé à l'évêque, celui-ci prescrivit un service expiatoire et porta plainte pour sacrilège. Le tribunal, une première fois, avait appliqué à l'infortuné gamin la peine de la réprimande, mais, sur appel, rendit finalement un verdict d'acquittement pur et simple.

Une évasion manquée

La prison de Saint-Malo a failli être le théâtre d'un drame tragique, rappelant celui de Rochefort. L'assassin du Vivier-sur-Mer, Guéret, détenu à la prison de Maint-Malo, s'était lié d'amitié avec un autre détenu, qui lui promit de faciliter son évasion dès qu'il serait lui-même sorti de prison. Le projet consistait à profiter de l'absence de l'un des gardiens pour assassiner l'autre.

A cet effet, le libéré lança dans la cour de la prison un poignard ficelé dans un papier. Fort heureusement, ce fut le gardien-chef qui le ramassa. Une surveillance étroite fut organisée par la police spéciale et un poste d'infanterie garda la prison nuit et jour.

Quant à l'inspirateur du crime, il fut recherché activement et quelques jours plus tard, on apprenait qu'il venait d'être arrêté à Lamballe.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Écrire à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Bruits d'Oreille Brochure envoyée gratis par M. BIENFAIT, Pharmacien, Rue Mercière, Lyon.

Concours n° 47 (8 séries)

Correspondant de Guerre aux Balkans

PREMIÈRE SÉRIE

Nous avons envoyé pour suivre la guerre aux Balkans et renseigner nos aimables lecteurs un correspondant. Mais ce dernier qui est un fameux original ne fait rien comme ses confrères : nous lui avons demandé la date de son départ ; voyez en deuxième page qu'il nous a envoyé en nous disant que la date et le mois s'y trouvent, mais qu'il a brouillé les lettres. Aidez-nous, je vous prie, à déchiffrer cette énigme. Ce concours aura 8 séries.

2e Série. — Le jour et la date d'arrivée.

3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e Séries. — Les dépêches.

Voici les dépêches envoyées par notre correspondant, elles sont rédigées en clair mais la censure a supprimé certains mots qu'elle a remplacé par des nombres qui *équivalent à celui des lettres qui composaient le mot enlevé*. Ces lettres ont été placées dans leur ordre alphabétique au bas de la dépêche. Il vous sera donc facile, mes chers amis, de former avec elles les mots manquants et de nous les dire.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecoq, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres ni mandats.

EDITIONS et PUBLICATIONS **JULES TALLANDIER**, 75, Rue Dareau, PARIS (XIVe)

En Vente chez tous les Libraires de France et de l'Etranger

ÉTRENNES

1913

Albums pour Enfants. Livres de Luxe et d'intérêt général.

NOUVEAUTÉS

MARTIN et JOCKO
Album en couleurs de Benjamin RABIER
Ours brave, singe malin, bons camarades, prisonniers de romanichels. Ils recouvrent leur liberté, et alors, leur arrivent des aventures désopilantes.
Prix, cartonné en couleurs. 5f

Adaptation GEORGES FRILLEY
Les 1001 Nuits
Illustrations de LUCIEN LAFORGE
Adaptés et épurés, les trois contes les plus célèbres : Ali Baba, Aladin, Sindbad. Ils se présentent illustrés en noir et en couleurs d'une façon saisissante, irrésistible de drôlerie.
Prix, cartonné en couleurs. 5f

BENJAMIN RABIER
AZOR & MISTIGRIS
Ménage de chien et chat, recueilli dans une ferme et ne pouvant s'entendre. Luttes épiques.
Prix, cartonné en couleurs. 5f

BENJAMIN RABIER
Le Cirque Harry-Koblan
Clowns, artistes formant la troupe la plus gaie, la plus forte qu'ait jamais possédée un cirque.
Prix, cartonné en couleurs. 5f

BENJAMIN RABIER
LES TRIBULATIONS D'UN CHAT
Souple, adroit, fringant, le héros de l'aventure est mêlé aux aventures les plus désopilantes.
Prix, cartonné en couleurs. 5f

JOURNAL des VOYAGES
VOLUME ANNUEL
Six romans d'aventures en 1 volume
Paul d'Ivoi *L'Ambassadeur extraordinaire*
Cte Danrit. *Au-dessus du Continent noir*
L. Boussenard. *Capitaine Vif Argent*
J. Lermina. *Aventures de Propre-à-Rien*
W. Westall. *Les Survivants de la Diana*
M. Champagne. *L'Ame du Docteur Kios*
Extraordinaires exploits. — Aventures passionnantes. Péripéties dramatiques
1 volume illustré de 1000 gravures, splendidement relié.. Prix 12f

Pour faire suite à l'*Histoire Générale de la Guerre Franco-Allemande*
Lt-Colonel ROUSSET, *Ancien Député*

TRENTE ANS D'HISTOIRE, 1871-1900

Peu de périodes de notre histoire sont aussi intéressantes que celle de la Troisième République. Etablissement d'une forme nouvelle de gouvernement ; relèvement de son désastre de 1870 ; guerres coloniales, expositions, alliances, inventions, etc., la France donne une prodigieuse manifestation de sa vitalité et de son génie. Le Lt-Colonel ROUSSET, historien impartial, était le mieux qualifié des écrivains pour reconstituer cette période qu'il a vécue comme soldat d'abord, comme homme politique ensuite.

Le Tome premier est en vente : PRIX, broché 15 fr.; relié 21 fr.

L'ouvrage formera **3 volumes** format in-4°, enrichi d'environ **1200 gravures** répandues dans le texte et **60 gravures** en hors texte, tirées en camaïeu ou en couleurs

PRIX ACTUEL DE SOUSCRIPTION :

L'**Ouvrage complet** (3 vol.) **broché, 40 fr.** *Paiement :* **2f50 PAR MOIS.**
— **reliure de bibliothèque, 58 fr.** — **3 fr. PAR MOIS.**

On souscrit chez tous les Libraires et chez l'Editeur.

Augmentation du prix de la Souscription le 1er Janvier prochain

Lt-Colonel ROUSSET
Ancien Professeur à l'Ecole de Guerre.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE
1870-71

Couronné par l'Académie Française. Prix NÉE.

Non seulement l'ouvrage du Lt-Colonel ROUSSET est d'une lecture aussi, sinon plus palpitante que celle d'un roman, mais encore l'incomparable illustration qui l'agrémente constitue un véritable musée. C'est une œuvre magistrale, un monument élevé à la mémoire de l'heure douloureuse de nos revers, qui doit être partout, au sein de tous les foyers.

Ouvrage formant 2 beaux Volumes in-4° de 1024 Pages in-4° imprimées sur 3 colonnes et renfermant :
1466 Reproductions photographiques,
64 Planches hors texte *en camaïeu ou couleurs,*
605 Tableaux, Compositions, Groupes,
219 Portraits d'hommes politiques,
65 Cartes et Plans,
504 Documents, Monuments commémoratifs,
4 Grands Panoramas de 1m64 × 0,325.

PRIX DE L'OUVRAGE COMPLET :
Deux volumes in-4° Brochés, 48 fr. — *Payables :* 4 fr PAR MOIS.
— Reliure bibliothèque, 60 fr. — — 5 fr. PAR MOIS.

On souscrit chez tous les Libraires et chez l'Editeur.

Comte HENRY DE LA VAULX
LE TRIOMPHE DE LA NAVIGATION AÉRIENNE
Aéroplanes · Dirigeables · Sphériques
Ouvrage couronné par l'Académie française

Histoire fidèle, vécue par le texte et par l'image, de la conquête aérienne pendant les dix dernières années. Découvertes et exploits des plus célèbres parmi les conquérants de l'air, racontés par le plus compétent des aéronautes.

Un très beau volume in-4° de 400 pages environ (format 0,325 X 0,25), imprimé sur papier de luxe surglacé et orné de plus de 300 illustrations,
PRIX : Broché.. 12 fr. — Reliure spéciale, tranches dorées.. 16 fr.

PÉRIODIQUES

LE *POUR LA JEUNESSE*
JOURNAL ROSE
Magazine illustré des Fillettes
Ravissante publication, apportant aux petites filles, deux fois par semaine, le Mardi et le Vendredi, la plus charmante des distractions, et les comblant de joie. Belles histoires, illustrations en noir et couleurs amusantes, piècettes à dire ou à jouer, récits et contes émouvants, toilettes de poupées, etc., etc., etc.
Prix d'Abonnement de 6 Mois :
Paris.... 3 » } *Une ravissante Poupée de*
Province. 3.50 } *0m37 de haut. est offerte*
Etranger 5 » } *gratuitement à toutes les Abonnées.* — Joindre 0.25c pour la recevoir dans Paris ; 0,85c pour la Province et pr l'Etranger le prix d'un colis-postal.

LE JEUDI DE LA JEUNESSE
Publication hebdomadaire
Tient le premier rang parmi toutes les publications enfantines, par son charme, ses distractions, ses récits très choisis, ses illustrations soignées des premiers dessinateurs.
Abonnements :
France... Un an 6f } Six mois. 3f50
Etranger — 8f } Six mois 4f50

LE LISEZ-MOI BLEU
Magazine illustré des jeunes filles et jeunes gens, paraissant le 1er et le 15
On a toujours déploré l'absence d'un périodique destiné aux jeunes filles, leur procurant un aliment de lecture irréprochable, et cependant moderne. Le LISEZ-MOI BLEU comble cette lacune et l'on n'y rencontrera jamais une phrase, une ligne, un mot pouvant froisser la plus sensible des susceptibilités.
Abonnement d'un An : 12 fr.
plus affranchissement des 24 fascicules : Paris 1f; *Province* 2f; *Etranger* 5f.
Les Abonnements sont remboursés par des primes.

Périodique pour les Adultes.
LISEZ-MOI
Magazine littéraire illustré bi-mensuel, paraissant le 10 et le 25.
l'Idéal des Magazines. Constitue le recueil littéraire le plus parfait, puise avec indépendance et liberté dans l'œuvre de tous les grands Maîtres de la littérature. Sa collection forme la Véritable Bibliothèque Idéale.
Abonnement d'un An : 12 fr.
plus l'affranchissement des 24 fascicules : Paris 1f; *Province* 2; *Etranger* 5f.
Les Abonnements sont remboursés par des primes.

Le Lisez-Moi historique
HISTORIA
Magazine illustré mensuel, paraissant le 5.
C'est le magazine unique, où revivent dans leurs milieux, avec leurs faiblesses, leur valeur ou leur gloire, les personnages qui ont occupé les grandes scènes de l'Histoire. Trésor incomparable par son illustration puisée dans les musées, lecture sans rivale, plus passionnante que les romans, parce qu'elle évoque des personnages qui ont réellement vécu.
Abonnement d'un An : 15 fr.
plus l'affranchissement des 12 fascicules : Paris 1f; *Province* 2f; *Etranger* 4f.

VOLUMES ILLUSTRÉS EN COULEURS PAR BENJAMIN RABIER

Le Jeudi de la Jeunesse
Album semestriel de 416 pages illustrées d'environ 3000 gravures en noir et couleurs. Nombreux récits amusants, contes émouvants, jeux, histoires merveilleuses, etc.
Un très beau volume in-8° élégamment cartonné en couleurs.... Prix 3f50

LES **Fables de La Fontaine**
Impérissable Chef-d'Œuvre du « bonhomme », frappant davantage l'imagination dans notre édition par ses spirituelles compositions et illustrations en couleurs de BENJAMIN RABIER. 320 pages de dessins amusants et philosophiques en même temps.
Un volume in-4° tiré en couleurs, broché. 12 fr.
Reliure fers spéciaux, tranches dorées... 16 fr.
Reliure amateur..... 20 fr.
La même œuvre divisée en 4 albums de 80 grandes compositions chacun... Prix 5 fr.

LE **Roman du Renard**
Texte de Madame LEROY ALLAIS
Véritable épopée d'animaux où chacun d'eux, renard, loup, ours, bélier, chat, âne, coq, lièvre, etc., a son caractère propre.
Les compositions de Benjamin RABIER, le maître caricaturiste, ont donné à ce livre une saveur particulière de finesse et d'esprit.
1 volume in-8° broché sous couverture en couleurs..... 10 fr.
1 volume in-8°, reliure fers spéciaux, tranches dorées..... 13 fr.

TOME PREMIER. LE **JOURNAL ROSE**
Recueil spécial pour les Fillettes
Quelles délices, quelles joies, quelles heures inoubliables les petites filles éprouvent en lisant et en parcourant ce merveilleux recueil spécialement créé pour elles, où, dans les 416 pages qui le composent, sont des milliers de gravures en noir et couleurs, des centaines de contes merveilleux, de récits émouvants. Et puis, les excellentes idées de Marraine Odette, et les charmantes toilettes de poupées. Un bijou pour les fillettes, tel est LE JOURNAL ROSE.
Un charmant volume petit in-4°, cartonné couleurs..... 1f75

Lisez et conservez cette page. Editions et Publications convenant à tous les âges, à tous les goûts, à toutes les bourses.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer *nettement* sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Lorsque paraîtra la huitième série, nous vous indiquerons la date à laquelle vous devrez nous envoyer ensemble les huit réponses.

APIL détruit pour toujours la racine des POILS et duvets, sans douleur en 15 j. Repousse imposs. Nioiet, chimis.-parfumeur, envoie discrét., notice, catalog. et un échant. 2, r. Amelot, Paris GRATIS

PUISSANCE et Autorité sur tous Individus, par le magnétisme et l'hypnotisme. On obtient obéissance et exécution des ordres de près comme de loin. Brochure Gratis. Ec. à Tenor, 90, rue des Boulets, Paris.

SOURIRE est bien **RIRE** est mieux **MAIS** se tordre littéralement est un plaisir que vous aurez si vous demandez mes Catalogues. — Sur demande spéciale le *Catalogue d'Hygiène* sera joint à l'envoi. Le tout entièrement *gratuit*. Ecrire : CHAUVEL, 36, Rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris. — ECRIRE N'ENGAGE A RIEN. ECRIVEZ TOUS.

INFAILLIBLE ET SERIEUX
Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulev. St-Marcel, 72, Paris, son livre *Forces Inconnues*. GRATIS

J'ENVOIE Discrètement Catalogue, Articles spéciaux, usage intime, *Hommes, Dames* et six beaux échantillons pour 1 franc. Envoi recomm. 15 cent. EN PLUS. Mme L. BADOR, 19, rue Bichat, Paris.

Prix des Abonnements :
FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an
Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite
L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABEILLE
Ouvrage d'une valeur de 5 francs. Joindre 0 50c pour recevoir franco à domicile
Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

BON N° 1	CONCOURS N° 47 CORRESPONDANT DE GUERRE AUX BALKANS	BON N° 1

Conserver ce bon et nous l'envoyer à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la fin de notre 45e concours

G. Laflemm, reporter fantaisiste

UNE VILLA S'EFFONDRE. — Une villa en construction s'est brusquement effondrée, en sevelissant les dix ouvriers occupés aux travaux. Cinq ont été tués et cinq blessés. Les cadavres des cinq victimes ont été retirés après de nombreuses difficultés.
ARCACHON.

LA HAINE DU FISC. — Les habitants du village de Venagever arrosèrent de pétrole la maison où étaient couchés les agents du fisc venus pour percevoir les impôts et y mirent le feu. La gendarmerie a pu éteindre l'incendie et procéder au sauvetage de tous les agents.
ESPAGNE.

SOUS UN BLOC DE 5000 KILOS. — Dans un chantier de constructions, des ouvriers dégageaient un bloc de pierre. Le rocher pesant au moins 5,000 kilos, bascula et écrasa deux des terrassiers. L'un fut littéralement aplati par l'énorme masse ; l'autre a eu une jambe broyée.
NICE.

VAGABONDS ASPHYXIÉS. — Des cris d'effroi s'échappaient d'un égout abandonné, quai de l'Hôtel-de-Ville. Des agents enfoncèrent la porte de bois et virent au milieu de chiffons et de paille en feu six vagabonds à demi asphyxiés. Ils les tirèrent au dehors. Un des agents subit un commencement d'asphyxie.
PARIS.

SURPRIS PAR LE FLOT. — Installée avec son enfant sur un rocher, au Verdelet, une femme pêchait. Quand elle voulut revenir, la chaussée était envahie par les eaux. Un pêcheur lui cria qu'il allait la chercher avec son canot. La malheureuse crut pouvoir passer, mais elle fut submergée par les flots avec son enfant. Le pêcheur réussit à sauver le bébé.
SAINT-BRIEUC.

DEUX FILLETTES ÉCRASÉES. — Deux fillettes traversaient la rue de Clichy, quand une auto survint à toute allure. Le capot du véhicule heurta l'une des enfants, qui fut projetée, au dire des témoins, à plus de vingt mètres, et retomba, les membres brisés, expirante ; l'autre, renversée avait passé sous les roues.
PARIS.

UN TAXI DANS UNE TRANCHÉE. — Avenue de la République, un chauffeur de taxi, par suite d'un coup de volant, jeta sa voiture dans une tranchée où travaillait un ouvrier. Le pauvre homme qui avait l'avant-bras gauche fracturé, se plaignait de douleurs internes.
PARIS.

UN MATCH MORTEL. — Au cours d'un match de football, deux joueurs se rencontrèrent et roulèrent à terre. On releva l'un d'eux grièvement blessé à une cuisse et l'autre avec la colonne vertébrale brisée. Transporté dans une maison voisine, celui-ci est mort dans la nuit.
MONTLUÇON.

GRÉVISTES ET POLICIERS. — Une sérieuse bagarre entre la police et les déchargeurs de charbon du chemin de fer de Susquehanna, qui sont en grève, s'est produite, à Shadyside. Plus de deux cents grévistes, armés de fusils et de revolvers, attaquèrent un détachement de police envoyé pour assurer l'ordre. Deux agents furent tués et plus de vingt autres furent blessés, dont certains si grièvement qu'on désespère de les sauver.
ÉTATS-UNIS.

UN SUICIDE AU CONCERT. — Abandonnée par son fiancé une jeune fille s'était rendue à un concert mondain en compagnie de ses parents, lorsque, se levant soudain au moment où l'orchestre entamait une valse, elle sortit un revolver et se tira une balle dans le cœur. Elle venait de voir entrer dans la salle son ancien fiancé.
ALLEMAGNE.

NOYÉES SOUS LA GLACE. — A Faulbach, sept fillettes de 8 à 12 ans jouaient sur le Mein, en un endroit gelé. Tout à coup la glace se brisa et les sept fillettes tombèrent dans l'eau. Six d'entre elles furent noyées, la septième fut sauvée par son frère.
ALLEMAGNE.

EXPLOSION DE PIÈCES D'ARTIFICE. — Au moment où il travaillait seul dans son atelier, un fabricant de pièces d'artifice a été victime d'une explosion qui lui a coûté la vie. Lorsque des voisins, accourus au bruit de la détonation, pénétrèrent dans le local, l'infortuné, le corps horriblement déchiqueté, gisait sur un amas de débris.
AIX-EN-PROVENCE.

Le Gérant : A. CHATELAIN.

Corbeil. — Imp. CRÉTÉ.